

Éditions-Diffusion Charles Léopold Mayer
38, rue Saint Sabin
75011 Paris
tel/fax : 01 48 06 48 86
diffusion@eclm.fr
www.eclm.fr

Les versions électroniques et imprimées des documents sont librement diffusables,
à condition de ne pas altérer le contenu et la mise en forme.
Il n'y a pas de droit d'usage commercial sans autorisation expresse des ECLM.

N° 96

**Politiques urbaines et
lutte contre la pauvreté**
La déclaration de Recife
et quelques exemples concrets
de mise en œuvre

**Urban policies
and poverty reduction**
The Recife Declaration
and authentic illustrations of Implementation.

LA DECLARATION DE RECIFE	
RECIFE DECLARATION.....	7
LA PAUVRETÉ URBAINE : UN DÉFI MONDIAL	9
Globalisation and the Challenge of Urbain Poverty.....	9
• Un droit à la ville à Alger : Habitat illicite en périphérie	13
• Les universités populaires Quart-Monde	15
• Une micro-radio pour promouvoir le respect des droits de l'homme	17
• Women participation in urban management	19
Comprendre la pauvreté : définir les concepts d'unité et de diversité	21
Defining Poverty : Understanding Unity and Diversity.....	21
• Droit-Pauvreté : cahier de revendication élaboré lors des réunions des « caves »	25
• Habitation populaire et autogestion	26
• Un difficile accès à l'eau pour les communautés pauvres de Bombay.....	27
Modifier l'action du secteur public et du secteur privé en instaurant de nouveaux rapports avec les pauvres.....	29
Transformation Public and Private Action : Forging New Relationships with the Poor.....	29
• Reaching the poor through the resistance council	33
• Des Commissions Locales de Développement dans les Quartiers.....	35
• Pour l'accession au logement social des familles menacées d'expulsion	37
• Rénover avec les habitants plutôt que construire pour des expulsés en Thaïlande	38
• Les banquiers ambulants au Bénin et au Togo.....	39
Vers la mise en œuvre d'une politique de la ville : parier sur les communautés pauvres	41
Towards Enabling Policies for Cities : Investing in the Poor	41
• Poverty Alleviation in Urban America	47
• Le Centre d'Appui à la Construction de Santos, élément de réhabilitation de la favela... ..	49
• Entreprendre en milieu défavorisé	51
• Villes du Nord et du Sud, Meaux et Campina Grande.....	53
• Settlement Development through linking people.....	55
• "Génération banlieue", un fonds commun de placement "à risques" en France	57
Une action organisée : définir les rôles des acteurs publics et privés.....	59
Organizing for Action : Articulating Public and Private Actors.....	59
• Le processus de décentralisation et de participation à Barcelone.....	65
• Implication of the Healthy Cities Project for urban poverty reduction.....	67
• L'approvisionnement mutuel entre une organisation d'appui aux micro-entreprises et une banque commerciale.....	69
• La Commune de Lutterbach joue l'insertion	71
• Du "Mutirao 50" à la "Résidence de l'aube nouvelle"	73

L'avenir des villes: notre avenir à tous	75
The Future of Our Cities : Our Common Future	75
• Le « forum des habitants » à Istanbul, des citoyens au sommet des villes.	79
• The UN system and urban poverty alleviation.....	81
• Faciliter l'émergence de projets d'habitants, accompagner, animer des réseaux professionnels, doter les groupes de moyens financiers.....	83
• A Bogota, des outils de communication aident les enfants récupérateurs d'ordures à rester en vie	85
• Le "dahulage" ou raccordement spontané.....	86

Ce document de travail se compose de la déclaration issue de la conférence internationale qui s'est tenue à Recife, au Brésil, en Mars 1996, organisée par la CNUEH (Centre des Nations Unies pour les Etablissements Humains) et co-sponsorisée par le gouvernement de l'état du Pernambouc (Brésil), le gouvernement des Pays Bas et la FPH (Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme).

Les fiches qui illustrent les six chapitres de la déclaration émanent de la base de données DPH (un réseau international d'échange d'expériences et de réflexions utiles à l'action), certaines d'entre elles ont été rédigées à partir de présentations faites à Recife.

DPH est un réseau international, multilingue et non commercial, de personnes et d'organisations – formelles ou informelles – soucieuses d'échanger le meilleur de leurs connaissances et de leurs expériences, basé sur la réciprocité. Fondé sur une philosophie partagée, DPH est également une banque d'expériences qui permet de multiplier les dialogues, un ensemble de méthodologies, une palette d'outils techniques et une panoplie de publications. DPH revendique la subjectivité et la place du sujet dans l'émergence et la mobilisation des connaissances.

This document consists of the Recife declaration that stem from the international conference organized in Brazil in March of 1996 by UNCHS (United Nations Center for Human Settlements). This conference was co-sponsored by the Government of the State of Pernambuco, the Government of the Netherlands and the FPH (Charles Léopold Mayer Foundation for Human Progress).

The examples of implementation chosen to illustrate the declaration come from the DPH data base (An international network for the exchange of experience and of reflection encouraging action). Some of them are based on programs presented in Recife last year.

DPH is an international, multilingual and non-commercial network of persons and organisations – both formal and informal – wishing to exchange the best of their knowledge and experience on a reciprocal basis. Being grounded in a shared philosophy, it is also a resource of experiences enabling us to propagate dialogue, a range of methodological approaches, a host of technical tools and a wealth of publications. DPH insists on subjectivity and places the greatest importance on the role of the subject in the emergence and mobilisation of knowledge.

. LA DECLARATION DE RECIFE

La Déclaration internationale de Recife sur la pauvreté urbaine, organisée en préparation de la Conférence Habitat II, s'est tenue à Recife, au Brésil, du 17 au 21 mars 1996. 35 pays du monde entier étaient représentés avec 128 participants issus de gouvernements, des agences spécialisées de l'ONU, de municipalités, de fondations privées, d'organisations non-gouvernementales et de communautés de base, ainsi que d'experts internationaux.

Les participants se sont réunis en plusieurs groupes de discussions concernant différents domaines : l'emploi et le secteur urbain parallèle, l'accès à la propriété et les services de base, l'intégration sociale, ainsi que la réduction de la pauvreté au niveau communautaire, municipal et national. Ils ont également échangé idées et suggestions et abordé des questions sous-jacentes lors de sessions plénières.

S'appuyant sur l'expérience des participants et sur les conclusions des précédents échanges internationaux portant sur les questions discutées, la Déclaration de Recife propose un ensemble de stratégies pour lutter contre la pauvreté urbaine et soumet ses recommandations au Sommet des villes (Habitat II), aux organisations communautaires et aux institutions régionales, nationales et internationales.

RECIFE DECLARATION

The Recife International Meeting on Urban Poverty, organized in preparation for the Habitat II Conference, brought together 128 participants from governments, United Nations agencies, municipalities, private foundations, non-governmental and community-based organizations, and international experts, representing 35 countries of all regions of the world, in Recife, Brazil, from 17-21 March 1996.

The participants carried out an intensive program of discussion in sectoral groups (focusing on employment and the urban informal sector, access to land and basic services, and social integration), in groups working on poverty reduction issues at different levels (community, municipal, and national), as well as in plenary sessions, addressing general cross-cutting problems and operational proposals.

Based on the concrete experience of participants and backed by the conclusions of previous international exchanges on the issues under scrutiny, the Recife Meeting discussed strategies for urban poverty reduction to provide recommendations to the City Summit (Habitat II), to community organizations and to institutions at the local, national and global levels.

. LA PAUVRETÉ URBAINE : UN DÉFI MONDIAL

GLOBALISATION AND THE CHALLENGE OF URBAIN POVERTY

Dans un monde en constante urbanisation où les grandes villes se développent très rapidement, la pauvreté urbaine et la gestion des centres urbains est l'une des préoccupations majeures du XXI^e siècle, aussi bien pour les pays industrialisés qu'en voie de développement.

La restructuration actuelle de l'économie mondiale affecte considérablement les économies nationales, et particulièrement les habitants des grandes villes. Ces phénomènes ne produisent en rien une croissance équitable et conduisent à un développement et à une polarisation inégaux, surtout dans les zones urbaines. Les principaux problèmes relatifs à la vie urbaine tendent à se généraliser : l'organisation urbaine et sociale de la plupart des villes est de plus en plus fragmentée et stratifiée. En outre, la dégradation, voire la disparition, des espaces publics au sein des villes semble être commune à toutes les agglomérations.

Certains effets de la mondialisation sont positifs et permettent notamment de plus grandes facilités de communication, de mobilité et d'échange, entraînant l'émergence de nouveaux acteurs sociaux tels que les organisations communautaires. Notons également l'apparition de citoyens d'un genre nouveau, plus actifs, qui parviennent à hiérarchiser leurs besoins et à s'organiser de façon autonome.

La mondialisation ouvre de nouvelles perspectives, mais représente aussi un risque majeur pour les citoyens les plus démunis. En effet, les conséquences de la restructuration économique, de la mondialisation des marchés financiers et du réajustement structurel, sont dans l'ensemble défavorables aux personnes en

In an urbanizing world where large cities are developing very quickly, urban poverty and the management of metropolitan areas are among the major challenges of the coming century, for developing and developed countries alike.

The ongoing processes of global economic restructuring strongly affect national economies, but especially the people who are living in large cities. Far from producing equitable growth, these processes foster uneven development and polarization, particularly in urban areas. The major problems related to city life are increasingly analogous : the urban and social fabric of most cities is becoming more and more fragmented and stratified. The tragic loss or degradation of our towns and cities' public spaces seems to be the rule everywhere.

Some of the impacts of globalisation are positive : above all, growing opportunities for communications, mobility and exchange, that foster the emergence of new social actors, including community organizations and active citizens who, on the whole, are able to articulate their needs and to organize themselves in an autonomous way.

Globalisation opens up new opportunities, but carries also serious risks for the urban poor. Considering the overall effects of economic restructuring, the globalisation of financial markets, and structural adjustment, we must recognize that these tend to further impoverish the underemployed and under-represented lower classes, and pose serious concerns for the middle classes as well. The technological and organizational revolution is leading to an informalisation of production processes and to highly precarious labour

difficulté et tendent à appauvrir encore davantage les classes marginales les plus marquées par le chômage, et représentent un risque important même pour la classe moyenne. Les grands changements technologiques et structurels conduisent à des procédés de production parallèles et à des conditions de travail extrêmement précaires. Dans ce contexte, les stratégies gouvernementales ont souvent contribué à accroître les déséquilibres en ce qui concerne la répartition des ressources, du savoir et des terres au sein de la population, et ont également restreint les services publics, les services gratuits et les espaces publics.

Les marchés financiers internationaux affectent les structures économiques nationales et nuisent au pouvoir décisionnel du secteur public en matière de politique économique intérieure. Les schémas de développement qui en résultent favorisent la croissance économique et appréhendent les sciences et technologies comme une fin en soi aux dépens du facteur humain. La régulation des activités humaines devient alors obsolète et les formes d'entraide traditionnelles sont menacées. Ainsi, les causes de pauvreté urbaine sont multiples et il faut trouver des solutions pour tous les niveaux : national, régional et communautaire. Si l'on considère que l'aggravation ou la réduction de la pauvreté urbaine dépendent des politiques macro-économiques urbaines et agricoles en vigueur, il est impossible de se limiter aux solutions préconisées par les politiques sociales.

conditions. Government strategies in this context have often exacerbated the unbalanced distribution of resources, knowledge, and land among the population, and reduced the availability of public services, free goods and public spaces.

Transnational financial markets impinge on national economic structures and impair the capacity of public decision-making to control national economic policy. The resulting patterns of development, giving priority to economic growth and rendering science and technology ends in themselves, lead to the obsolescence of previous regulation of human activities and to the disintegration of many traditional solidarities. Hence, the causes of urban poverty are multiple, and the solutions cannot be found only at one level, be it national, local or community. Given the fact that the aggravation or reduction of urban poverty is by and large determined by the predominant macro-economic, urban and agricultural policies, it is impossible to consider as a solution only what is conventionally defined as the social policies.

• Un droit à la ville à Alger : Habitat illicite en périphérie

DESIGNE, Jean. 1992/08/10

A l'instar de tous les pays du monde, l'Algérie présente elle aussi de vastes zones d'habitat illicite (illicite ayant une connotation plus morale que juridique) que les responsables qualifient de « sauvage », « anarchique », non conforme aux « normes », etc. C'est le cas de la périphérie d'Alger. Se sachant exclus du processus d'attribution des logements, les groupes sociaux défavorisés ont élaboré leur propre réponse pour résoudre leur problème de logement, même si leur installation ne résulte pas d'un choix volontaire mais est souvent la seule alternative offerte à l'habitant.

Ne disposant pas d'acte notarié qui lui donne droit à la délivrance d'un permis de construire, la famille se voit obligée d'user de tous les moyens pour démarrer la construction. Les premiers travaux, qui se font quelquefois la nuit, commencent par la mise en place d'une clôture qui permet de délimiter la parcelle. Cette opération est suivie quelque temps après par la réalisation rapide (24 h) d'une baraque de chantier. Puis, selon les matériaux obtenus après maintes privations et démarches, avec la famille ou une petite entreprise, on construit l'espace minimum vital constitué d'une chambre et des sanitaires. Considérée comme projet de vie, la construction de la maison peut durer plusieurs années, sans être jamais terminée.

Tous les mécanismes mis en place pour assurer l'autofinancement de la construction, voire parfois l'achat du terrain, petits métiers, troc..., renforcent l'instinct d'autodéfense et favorisent l'émergence d'une vie « associative » qui crée ses propres « lois », son propre code, ses règles.

Le quadrillage du lotissement qui tente de l'identifier au modèle urbain n'en conserve pas moins certains aspects du modèle rural. D'autres normes sont prises en compte : les maisons étant mitoyennes, le problème du vis-à-vis est de fait réglé. L'alignement respecte le « prospect », c'est-à-dire le maintien d'une certaine distance par rapport à la maison d'en face, afin de ne pas empêcher son ensoleillement. Le gabarit de la maison, tributaire de la taille de la famille, peut poser problème et, en cas de litige, il est réglé par un processus amiable. Si la famille décide d'occuper totalement le sol, elle le fait en sorte que cela ne gêne pas l'intimité du voisinage. Toutes les maisons sont en toiture-terrasse : la famille envisage ou laisse la possibilité aux enfants de construire en hauteur si le besoin s'en fait sentir ; la terrasse donne aussi la possibilité à la femme de faire sécher le couscous, prendre l'air ou communiquer avec les voisins.

Voilà quelques exemples de production de normes, de droit, régulant soit la vie interne de la famille, soit sa relation aux autres.

Les problèmes de logement, de transport, de scolarisation, de santé, de vie quotidienne, constituent le ciment entre les individus et contribuent à l'émergence d'une identité collective. C'est ainsi que les habitants s'associent pour réaliser l'assainissement, amener l'électricité, tracer et consolider les voies, faire les démarches pour construire une école, un dispensaire ou créer une ligne de transport, celui-ci étant en grande partie assuré par des transporteurs clandestins habitant les lieux et n'ayant pas la possibilité d'obtenir une licence.

La mosquée, maison commune et maison de Dieu, lieu privilégié de rencontre, de socialisation et d'enseignement coranique, reste entièrement financée par la population qui voit en elle le garant de l'inviolabilité du quartier et de sa reconnaissance.

Nombreux sont les exemples où la stratégie adoptée par les constructeurs illicites leur permet, malgré les interdits, de construire des milliers de logements, de mettre les autorités devant le fait accompli, les obligeant ainsi à reconnaître le quartier, à réaliser des équipements, à goudronner les routes et à constituer certains sites en communes, et donc à procéder à leur légalisation.

Les groupes sociaux défavorisés s'élèvent contre leur exclusion de l'urbain et revendiquent, bien plus que le droit au logement, le droit à la ville, à travers un processus d'enracinement et de lutte quotidienne, par la défense d'un territoire contesté en permanence par les pouvoirs institutionnels.

Source : ARCI, « Espaces construits et rapports sociaux », Montrouge, France : 1990. 372 P.

JURISTES SOLIDARITES 43 ter rue de la Glacière, 75013 PARIS. FRANCE. Tel 43 37 87 08. Fax 43 37 87 18. E-mail juristes@globenet.gn.apc.org

Fiche DPH n° 2165

ALGERIE

LOGEMENT – CONSTRUCTION – FINANCEMENT DU LOGEMENT
DEVELOPPEMENT URBAIN – ORGANISATION COMMUNAUTAIRE – URBANISATION

• Les universités populaires Quart-Monde

Les habitants experts de leur propre réalité

AULAGNER, Christine. 1995/02/01

CONNAITRE, CHANGER POUR APPRENDRE

« Les Universités Populaires Quart Monde ont été créées en 1972 pour lutter contre la pauvreté et pour promouvoir le partenariat avec les plus pauvres. Elles partaient du constat que les personnes et les familles les plus pauvres ne participent pas à la vie en société du fait de leurs difficultés d'expression, de l'écrasement des urgences quotidiennes, de leur non reconnaissance par la culture environnante... y compris dans les grandes organisations caritatives ou syndicales reconnues comme lieux de représentation.

Elles veulent rendre les gens capables de prendre la parole et de défendre leurs droits, de rétablir une communication, de faire changer quelque chose dans leur vie...

Pour cela, les Universités Populaires Quart Monde participent à une dynamique plus large d'intégration quotidienne dans les milieux les plus en difficulté. Des "alliés", des volontaires permanents et des militants Quart Monde rencontrent individuellement des personnes, des familles très pauvres. Le contact s'établit à partir des relations existant déjà avec des gens dans cette situation et se transforme dans une relation de confiance. La priorité est donnée à des gens en situation de très grande pauvreté, c'est-à-dire marqués par leur histoire de pauvreté, de précarité, usées par la misère... Pour nous, leur situation d'exclusion est significative pour l'ensemble de la population : des solutions de développement trouvées à travers eux et leurs expériences de vie sont susceptibles de servir à d'autres populations moins en difficulté.

Au-delà des rencontres individuelles, des rencontres de groupes se mettent en place à partir de questionnaires préparés par Atd Quart Monde sur le thème annuel de réflexion lié aux préoccupations quotidiennes : "famille" ces deux dernières années. Elles renforcent des liens et des dynamiques de connaissance et reconnaissance mutuelles dans des quartiers ou des villes. Dix groupes dans la région Rhône-Alpes préparent ainsi les réunions d'Universités Populaires Quart Monde, touchant aussi bien des personnes assistant aux réunions que d'autres dans l'impossibilité de venir mais ayant des choses à dire. Elles pourront ainsi être retransmises.

Les réunions de l'Université Populaire Quart Monde régionale se déroulent un jour fixe par mois à raison de deux heures en soirée. L'accueil des nouveaux venus est important, puis un livre est présenté afin de donner envie et de rendre accessible l'accès au savoir. Des informations sur le mouvement international (mise en réseau informatique) viennent compléter la présentation des expériences vécues dans la région afin de favoriser une communauté de référence. Enfin, l'accent est mis sur les comptes-rendus des réunions préparatoires et sur la rencontre avec un invité extérieur.

Les retours aux groupes redonnent la place et la parole à ceux qui n'ont pu être présents parce que leurs conditions de vie sont trop difficiles. Ils s'appuient sur le décryptage de l'enregistrement des échanges pour rester fidèle à ce qu'ont dit les personnes.

ACTEURS PARCE QU'EXPERTS DE LEUR PROPRE RÉALITÉ

Les rencontres des Universités Populaires Quart Monde privilégient le développement de nouvelles solidarités, de partage de savoir, d'enseignement mutuel : les familles du quart monde partagent ce qu'elles ont appris de leur propre vie et ceux qui s'engagent avec elles apprennent à partager ce qu'ils ont eux-mêmes appris dans leur milieu social, professionnel et culturel.

Les personnes sont acteur de développement dans la mesure où ce qu'on propose renforce leur prise de responsabilités par rapport à leur propre vie, par rapport à d'autres. L'engagement qu'elles prennent est un processus de changement qui est refus de la misère pour elles-mêmes et pour d'autres, refus que leurs enfants vivent la même chose qu'eux... Cet engagement se situe au niveau de leur quartier ; il ne s'agit pas de couper les gens de leur milieu d'origine mais de les aider à maîtriser leur vie. On s'aperçoit que cela a un effet d'entraînement sur leurs proches, sur d'autres plus en difficultés qu'eux... mais qui appartiennent à une communauté de référence et sont en proximité de vie. L'un des principaux axes de développement des Universités Populaires Quart Monde est de rendre public la connaissance bâtie pour que d'autres se forment à l'école du quart monde et de montrer que les très

pauvres peuvent être des partenaires à part entière, qu'ils sont à consulter comme représentants du quart monde au sein de la société. »

Benoît REBOUL SALZE peut être contacté à ATD Quart Monde –, 28 rue de l'Annonciade, BP 1078 69202 Lyon cédex 01, tel 78 39 34 30. Voir aussi l'Association des Habitants Relais Vivre Ensemble –, 115 avenue Jean Mermoz, 69008 LYON. Tel 78 74 61 86

CR-DSU = CENTRE DE RESSOURCES SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN
4 rue de Narvik, BP 8054, 69351 Lyon cedex 08, FRANCE. Tel 78 77 01 43. Fax 78 77 51 79

Fiche DPH n° 4623
FRANCE
QUART MONDE – VALORISATION DE L'EXPERIENCE
FORMATION POPULAIRE – SOCIETE URBAINE
LUTTE CONTRE LA PAUVRETE – EDUCATION POPULAIRE

• Une micro-radio pour promouvoir le respect des droits de l'homme

La Black Liberation Radio à Springfield, Illinois, Etats-Unis

ALBERT, Odile. 1994/11/25

Au milieu des années 1980, un groupe d'habitants d'un quartier défavorisé à l'est de Springfield (Etats-Unis) crée une association de défense des droits des locataires. Cette association, la TRA, veut apporter des solutions aux problèmes spécifiques du quartier : transport scolaire, sécurité des enfants, représentation du quartier au sein du gouvernement local. La TRA s'oppose également à certaines initiatives d'un conseiller du quartier. Devant la déformation des motifs de cette opposition par les médias, l'association décide de fonder sa propre station de radio pour pouvoir s'expliquer avec la population du quartier, essentiellement afro-américaine, souvent analphabète et dont la tradition est avant tout orale.

Cette radio, la WTRA, a pour seul but de diffuser dans la communauté du quartier. Elle s'équipe d'un matériel de faible puissance (portée de 2 à 4 km). N'étant pas agréée, son activité est illégale, mais elle n'est pas clandestine. Elle émet au cœur de la cité, à partir du logement de son principal animateur, M'Bamra Kantako. Cet appartement devient vite un lieu d'animation communautaire où les doléances et les aspirations des membres de la communauté sont discutées, formulées et diffusées.

Au bout de trois ans, les autorités locales, inquiètes de cette agitation politique, interdisent les activités de la station sous peine d'amende et de condamnation. La WTRA, qui ne possède toujours pas de licence, doit donc cesser de diffuser. Après une courte interruption, elle décide de passer outre l'interdiction et reprend ses émissions. Elle dénonce avec véhémence l'exclusion des ondes des citoyens à faibles revenus, particulièrement des Afro-Américains. De plus, elle témoigne et fait témoigner ses auditeurs sur la violence de la police locale (M'Bamra Kantako lui-même devient aveugle à la suite de coups assésés par la police).

Pour échapper aux poursuites de la FCC (Commission fédérale des communications), la WTRA va dorénavant émettre avec un matériel de très faible puissance (1 watt). C'est ainsi que naît le principe de la micro-radio. Malgré de nombreuses tracasseries, la WTRA va poursuivre son activité grâce au soutien qu'elle reçoit au niveau national et international. Elle fait l'objet de nombreux articles favorables dans la presse de toute tendance et la National Lawyers Guild (Association nationale des avocats) s'empare du dossier pour étudier sa défense devant les tribunaux. Elle reçoit également une aide précieuse de la communauté dont elle est issue, ce qui lui permet de résister et d'éviter l'expulsion.

En 1991, WTRA change de nom et devient la Black Liberation Radio. Elle diffuse des informations, des commentaires sur la politique du gouvernement, de la musique (hip hop, reggae et musiques africaines), des livres parlants provenant du service audio pour les aveugles, des émissions sur l'histoire de la communauté noire, de sa culture et de ses luttes de libération.

Fort de son expérience, M'Bamra Kantako souhaite le développement des micro-radios. Dans ce but, il produit une vidéo pour expliquer le montage et le fonctionnement d'une station de micro-radio. Mais il ne souhaite pas la constitution de réseaux. Son désir est de diffuser l'information, non d'être au sommet d'une hiérarchie.

Il est intéressant de souligner cette réalisation, car les radios communautaires « engagées » sont extrêmement rares aux Etats-Unis. Depuis 1980, la FCC a rendu obligatoire la radiodiffusion avec une puissance supérieure à 100 watts. Un tel matériel coûte entre 50 000 et 100 000 \$ ce qui rend les ondes difficilement accessibles lorsqu'on n'a pas de moyens financiers importants. La plupart des radios communautaires ont dû alors chercher des ressources financières auprès des grandes corporations. Il en est résulté une perte de contrôle des communautés sur leurs radios. M'Bamra Kantako souligne bien la difficulté en déclarant : « Comment se fait-il qu'aux Etats-Unis on puisse acheter un fusil AK-47 entièrement assemblé plus facilement qu'un émetteur radio ? » Et il ajoute : « La liberté d'expression n'a pas à dépendre du gouvernement. Les ondes n'appartiennent à aucun gouvernement ».

Source : « Zoom Black Magic Liberation Radio : naissance de la microradio » – « La passion radio : 23 expériences de radio participative et communautaire à travers le monde »

Fiche DPH n° 4578
RADIO COMMUNAUTAIRE – COMMUNICATION – RADIO
RELATION ETAT SOCIETE – PRESSION SOCIALE
ORGANISATION COMMUNAUTAIRE – MILIEU URBAIN – INFORMATION –

• Women participation in urban management

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

The experience takes place in Tariq EL Jedida, a poor, densely-populated area of Beirut, in Lebanon. In this country, the civil war left a legacy of economic regression and social desintegration. The devaluation of the local currency and the unprecedented rate of inflation lead to a prohibitive cost of living, the virtual disappearance of the middle classes, and a distinct increase in overt poverty. Now, approximately 40 % of city-dwellers live in areas of extreme deprivation where population is so dense that the already weakened infrastructures cannot meet their requirements. In these particular areas, a high rate of women suffer from illiteracy and unemployment.

People's inability to participate in the decision making process in this context is considered to be one of the key elements of poverty. Thus, the initiators of the programme believe development cannot be achieved through mere economic policies and decision, but can only stem from the people themselves. The initiative called « women participation in urban management » is the translation of this conviction, where women are considered as instruments of change.

Development and Environment are the main axes of this project. Indeed, the author insists on the strong link between poverty and the deterioration of the environment : she states that in order to meet their needs, the poor misuse the environment, as in the case of shanty towns.

The project entails the launching of an environmental awareness campaign in the target area whereby simple illustrated leaflets were distributed amongst household, in addition to posters displayed in streets and public areas. Household sorting of solid waste was to follow the campaign. Glass and cloth were to be sorted and collected in order to train selected women on the reuse methods and techniques of the sorted materials. Cloth can be reused in the production of carpets and patchwork, whereas sorted glass can be reused in colourful, redecorated glassware. A permanent exhibition hall is provided to sell the centre's products.

This project is nothing but a part of an overall project of the Centre for Environment and Development. (The conservation of Tariq EL Jedida's water resources by enhancing the awareness of inhabitants and encouraging their participation in the administration of public services is another sight of the overall project.) At first, most woman were unable to participate in the training sessions, for they had to take care of their children. A day care centre was established to help fulfil the objective of women empowerment by encouraging their participation in the Centre's activities. Besides, the Centre provides advisory services for small and micro enterprises project, including information concerning administrative and legal procedures, in order to encourage women to participate in income generating activities. A women's club (educational and recreational activities, discussion groups) was another base of women involvement in implementing and evaluating the programs.

This project provides an example of cooperation between different sectors of society since it involves NGOs and local popular bodies. The dynamic created engenders participation and interaction between these organisations and the relevant governmental authorities and agencies towards the upgrading and protection of the living environment and the improvement of the quality of life. An executive committee composed of leading figures, NGOs, CBOs, scouts, civil defence, youth clubs and student organisation is responsible for mobilising ail available resources in Tariq EL Jedida and coordinating their efforts to determine the general policies, achieve coordination and integration of the overall project. This strategy is what has created a feeling of affiliation amongst the inhabitants and built up a relationship of trust and cooperation within the district of Tariq EL Jedida. The major obstacles of this project were the following. First comes the question of the financial support, at least for a couple of years so that the projects begins to generate income. Lebanese NGOs are confronted to the disparity between available resources and the development efforts required. The second obstacles resides in the fact that the projects touches particularly attitudes and prevailing thoughts existing in the community. Changes in the behaviours cannot be expected suddenly. They need time to be realised ; an evaluation must be made continuously and on a long term basis. Thirdly comes the non cooperative behaviour of major actors in the project such as Beirut municipalities and the private company in charge of collecting waste in the city.

One basic point of strength is coordination and cooperation amongst the people, organisations and association involved in the project. It has strengthened community participation in the development of their own area.

Notes and sources : this file is based on a paper prepared by Ms. Afifé El Sayad president of the Lebanese Union for Child Welfare, for the conference on urban poverty which took place in Recife in March of 1996.
Lebanese Union for Child Welfare, Hamra Cairo street. Rbeiz bldg. Beirut. Lebanon. Tel. 01 34 51 50 Fax. 01 60 35 38.

LEBANON
WOMEN PARTICIPATION – SUSTAINABLE DEVELOPMENT – ENVIRONMENT
URBANIZATION – COMMUNITY PARTICIPATION – POVERTY

**. COMPRENDRE LA PAUVRETÉ : DÉFINIR LES CONCEPTS
D'UNITÉ ET DE DIVERSITÉ**

**DEFINING POVERTY : UNDERSTANDING UNITY
AND DIVERSITY**

La pauvreté urbaine présente un paradoxe en termes d'évaluation et de politique.

Pour les pauvres, c'est un tout indivisible, une réalité quotidienne, alors que pour les institutions chargées de l'éradiquer, c'est un problème auquel il faut répondre par une série de programmes qui sont souvent fragmentés, inégaux et, au mieux, partiellement efficaces. De toute évidence, l'écart est grand entre l'unité des pauvres et la diversité des réponses proposées par les institutions.

Les institutions ont aussi tendance à ne considérer que les aspects négatifs de la pauvreté et ignorent les côtés positifs tels que la solidarité sociale. Et si les institutions reconnaissent le potentiel humain au sein des communautés pauvres, elles tendent alors à surévaluer le degré de solidarité et en viennent à négliger les réalités du conflit.

D'un côté, les pauvres vivent avec des revenus extrêmement faibles, disposent d'un accès très limité aux services publics et souffrent d'un statut social dévalorisé, de leur marginalisation dans les espaces urbains et de la détérioration de leur environnement, d'un pouvoir de décision quasi nul au sein de la communauté et d'un accès limité à la justice, l'information, l'éducation, et la citoyenneté ; ils sont vulnérables, sujets à la violence et à l'insécurité. En revanche, pauvreté urbaine rime aussi avec mobilisation et entraide, recherche de solutions, échange et solidarité, particulièrement entre les femmes et les jeunes qui puisent leur unique soutien social au sein du potentiel collectif humain propre à leur communauté. Enfin, les pauvres sont les premiers à reconnaître leur caractère hétérogène, leurs divisions et leur tendance au conflit.

Urban poverty presents a paradox for assessment and policy.

For the poor, it is an indivisible whole, an ongoing, day-to-day reality. Yet for institutions established to eradicate it, poverty is a condition to be responded to with a diverse array of programs, often compartmentalized, disparate and at best partially effective. There is a manifest discord between the unity of experience and the diversity of institutional responses.

Institutions also tend to define poverty by its negative qualities and ignore the positive role of social solidarities. And institutions that do recognize human potential often assume in poor communities a degree of solidarity which negates the realities of conflict.

On the one hand, the poor experience not only a lack of income and access to assets and basic services, but also a devalued social status ; marginalisation in urban space and a degraded living environment ; limited access to justice, information, education, decision-making power, and citizenship ; and a vulnerability to violence and loss of security. But, on the other hand, urban poverty also means mobilizing and sharing aspirations, solutions, capacities, and solidarities, particularly among women and youth whose primary and often only source of social support is derived from the collective human potential of their community. And yet, the poor themselves recognize their heterogeneity, their divisions, and susceptibility to conflict.

Les programmes institutionnels tendent aussi à ne porter que sur les questions de revenus, sans se soucier des facteurs sociaux, politiques et psychologiques inhérents à la pauvreté. Les propositions du secteur public se fondent également sur une approche simpliste des pauvres en tant que groupe homogène. Le fait est que les communautés défavorisées souffrent de problèmes multiples et présentent des besoins et des aptitudes différents ; elles requièrent donc des solutions adaptées à chaque cas dans le cadre d'un programme d'ensemble cohérent.

En résumé, l'approche habituelle de la pauvreté urbaine et les réponses proposées favorisent la diversité des solutions aux dépens de l'unité empirique. Il faut inverser la tendance : l'unité empirique doit être appréhendée avec des moyens institutionnels coordonnés et non disparates, en prenant en compte le fait que la pauvreté présente à la fois des avantages et des dangers tout en étant vécue différemment par des groupes humains hétérogènes. Si la situation reste inchangée, les interventions continueront à ne résoudre que certains aspects du problème sans déboucher sur une solution concrète.

Institutional responses also tend to focus on income generation, without considering the social, political and psychological factors which constitute the indivisible character of poverty. Public sector responses to poverty are also usually based on a simplified view of the poor as a homogeneous group. In reality, since the poor are very diverse in their difficulties, needs and capacities, they require a differentiated – but coordinated – assessment and response.

In short, in assessing and responding to urban poverty, unity and diversity are usually taken upside down. This needs to be reversed : the unity of experience must be met with convergent and coordinated – and not disparate – institutional responses, while recognizing that poverty comprises opportunities as well as threats, and is experienced differently because the poor themselves are not homogeneous. Unless this happens, interventions will continue to be part of the problem, rather than the solution.

• Droit-Pauvreté : cahier de revendication élaboré lors des réunions des « caves »

DESIGNE, Jean. 1993/03/11

LST (Luttes, Solidarité, Travail), Namur, Belgique, est une association regroupant des familles et des travailleurs les plus pauvres, et d'autres qui partagent leurs luttes, leur solidarité, leur travail, dans le but de combattre cette pauvreté, ce qui la génère et la perpétue : injustice sociale et logique d'assistance.

C'est entre autres, lors des « Caves » – rencontres de personnes du Quart Monde (expression francophone qui désigne les pauvres des pays industrialisés) – que les membres de l'association recherchent ensemble des moyens d'action. A l'occasion du dixième anniversaire de l'association, un cahier de revendications a été présenté, fruit du travail réalisé en « Caves » de septembre à novembre 1992.

L'évolution des législations actuelles, relatives notamment aux allocations de chômage, au droit au « minimex » (minimum de moyens d'existence : somme allouée par l'Etat aux personnes sans revenu), à la formation professionnelle, au travail, aura nécessairement des répercussions dans leurs vies. « Nous avons donc émis des propositions concrètes, fondamentales pour la reconnaissance de notre existence et de notre citoyenneté à part entière, c'est-à-dire celle des pauvres. Notre combat sera d'autant plus fructueux qu'il sera entendu et relayé par d'autres. Dans cette perspective, nous vous soumettons... nos revendications et nos propositions dans l'espoir que vous les ferez vôtres ».

Une histoire commune de rassemblement et de luttes sur Namur et sur d'autres régions a appris aux membres de l'association que, pour les plus pauvres, les droits élémentaires reconnus à tous les citoyens sont à conquérir chaque jour. La reconnaissance effective de ces droits élémentaires, notamment le droit au logement, à l'instruction, le droit d'association, et surtout, le droit de vivre une vie conforme à la dignité humaine, suppose entre autres la jouissance d'un revenu décent garanti dans la mesure où il est impossible de l'assurer par un travail. Le monde politique devrait comprendre et accepter le fait que les premiers à lutter contre la misère sont ceux et celles qui en sont victimes, qu'il est urgent de mener une réflexion et de créer des temps et des lieux de collaboration entre le monde politique et les plus pauvres eux-mêmes. « Nous ne saurions trop insister sur l'importance de reconnaître aux plus pauvres le rôle de partenaires privilégiés pour guider la décision politique et orienter les législations sociales. Nous nous proposons dès lors de commenter les grandes lignes directrices des politiques sociales actuellement en gestation sur la base de notre histoire collective. » Car les politiques sociales mal menées ou mal appliquées se soldent toujours pour les plus pauvres par des échecs indélébiles.

Après cette présentation, LST aborde quatre domaines de la vie quotidienne et de la lutte des plus pauvres pour la reconnaissance de leurs droits (formation, logement, travail-revenu décent garanti, pratiques de certains CPAS – Centres publics d'aide sociale –) en trois étapes : des témoignages relatant le vécu des plus pauvres, une analyse de ces témoignages pour en tirer les conditions auxquelles les politiques sociales doivent répondre, un bref commentaire des perspectives de changements des politiques et législations sociales. Un cinquième point est abordé : la problématique de l'éducation permanente en milieu populaire, pour une reconnaissance effective du droit d'association.

Ce « cahier de doléances » se termine par des propositions de réflexions et d'actions.

Ce « cahier de revendications élaboré lors des réunions des caves » a été présenté durant une séance de travail (21 Novembre 1992) entre des représentants du monde politique et des personnes parmi les plus pauvres, dans le cadre de la fête des 10 ans de LST.

JURISTES SOLIDARITES 43 ter rue de la Glacière, 75013 PARIS. FRANCE. Tel 43 37 87 08. Fax 43 37 87 18. E-mail juristes@globenet.gn.apc.org

Fiche DPH n° 2182
BELGIQUE

DROIT – BESOIN ESSENTIEL – FORMATION – EDUCATION POPULAIRE
FAMILLE – RELATION ETAT SOCIETE – EMPLOI

• Habitation populaire et autogestion

1994/12/04

Au cours de ces dernières années, diverses expériences d'autogestion ont été menées dans les bidonvilles de Sao Paulo. Des logements destinés à des groupes d'habitants économiquement faibles bénéficient d'un financement public, mais sont gérés par des coopératives ou des associations qui favorisent la participation de la population à leur construction et à leur gestion. Grâce au développement du travail communautaire et à des aides extérieures (l'Eglise catholique, volontaires liés aux universités et aux partis politiques d'opposition) ont été réalisés les projets de « travail en mutirao », c'est-à-dire avec des personnes qui se groupent pour construire ensemble des habitations identiques et les répartir ensuite entre elles par tirage au sort. Résultats : une amélioration sensible des conditions de vie des habitants et en particulier :

- Le renforcement des liens de solidarité entre les membres de la communauté qui s'unissent en tant qu'acteurs pour faire face à leurs problèmes communs et delà, le sentiment d'une plus grande sécurité et la prise de conscience de l'acquisition d'un certain pouvoir.
- Le développement du sens critique à l'égard de l'Etat et la progression de l'idée de citoyenneté.
- La révélation de capacités créatives dans la recherche des solutions les plus adaptées et les moins onéreuses.
- La possibilité pour les femmes de la communauté de jouer elles aussi leur rôle dans la réalisation des projets (démarches administratives, mise en place des services d'intérêt social).
- L'accès à un processus permanent d'apprentissage (formation de la main d'œuvre) mais aussi d'éducation pour tous les participants.

Deux expériences concrètes sont présentées :

- L'une située à Heliopolis (un bidonville qui abrite plus de 50 000 personnes) où les habitants entrent en lutte d'abord pour participer à l'élaboration du projet de logement social promis, une fois les terrains acquis par la Préfecture, puis pour assurer la construction de leurs maisons, les services d'infrastructure étant pris en charge par des entreprises. C'est ainsi que quatre « mutiroes » furent créés pour 200 unités d'habitation. D'autres initiatives ont été prises en faveur de la population : implantation d'une fabrique de béton armé, d'une boulangerie ou encore d'équipements (crèches, centres pour la jeunesse, bibliothèques, station de radio populaire).
- La seconde expérience à Cachoeirinha Leste fut le premier projet cohérent de construction d'habitations réalisé par aide mutuelle : il porte sur 1 100 logements. La participation et l'engagement des constructeurs-usagers y sont encore plus accentués que ce soit dans la production de l'habitat, la fabrication de matériaux sur le chantier, l'aménagement de l'environnement (coopératives auto-gérées, crèches et cuisines communautaires), etc.

Ces projets ont pu être menés à bien en raison d'une attribution importante de crédits par la Préfecture.

Ces expériences sont à l'origine de l'accroissement d'une conscience politique collective et de l'apprentissage de l'autogestion tant au sein de la population que chez les dirigeants, mais aussi d'une lutte des acteurs contre les pesanteurs de l'administration publique. Elle dénotent aussi l'aspiration à un nouveau style de vie urbaine et de rapports entre la communauté, les services publics et les entreprises privées, différents de ceux hérités de la culture paternaliste locale.

Source : Intervention au colloque « Transformations sociales : processus et acteurs », Perpignan, 1994, organisé par l'ARCI et l'Université de Perpignan.

ARCI = ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE COOPERATIVE INTERNATIONALE 1 rue du 11 Novembre, 92120 Montrouge. France. Tel : 47.46.97.88. Fax : 46.54.01.32.

Fiche DPH n° 4303
ACTEUR SOCIAL – AUTOGESTION – LOGEMENT SOCIAL – BIDONVILLE
HABITAT POPULAIRE – URBANISATION – PARTICIPATION POPULAIRE – TRAVAIL COMMUNAUTAIRE

• Un difficile accès à l'eau pour les communautés pauvres de Bombay

SHARMA, Kalpana. 1995/02/10

Bombay est une métropole en croissance rapide qui s'étend sur 437 km² sur la côte ouest de l'Inde. Elle possède l'un des plus vastes systèmes d'approvisionnement et de distribution d'eau du monde. Comme il y a peu de sources dans les limites de la ville et de ses banlieues, on fait venir l'eau de 75 à 100 km de là. En 1992, la population de Bombay atteint 10 millions d'habitants, mais l'offre d'eau n'est que de 2 950 millions de l. par jour pour une demande de 3 400 millions. Un grand nombre de communautés, comme celles des bidonvilles proches des voies ferrées, survivent parce qu'il reste des sources d'eau traditionnelles tels que des puits peu profonds où elles puisent l'eau pour la toilette et le lavage. Mais personne ne prend la responsabilité de ces puits qui pourraient, s'ils étaient bien entretenus, fournir un apport en eau supplémentaire non négligeable. Les résidents d'une commune périphérique de Bombay qui consomment probablement 300 l. par jour en excès paient le même taux que les habitants des bidonvilles qui ne reçoivent et n'utilisent que peut-être 20 à 50 l. par jour.

Cinq expériences de citadins pauvres de Bombay pour obtenir de l'eau :

1. Les sans domicile

Plus de 150 000 personnes vivent sur les trottoirs de Bombay. Ce sont des artistes de la survie qui volent de l'eau à toutes les sources possibles. Il y a cinquante cabanes aux alentours de Lhoola Maidan dans le quartier bondé de Byculla. Les femmes qui vivent sur ces trottoirs se lèvent chaque matin dès 4 h. pour aller mendier de l'eau au Marathi chawl voisin.

Certaines cabanes des trottoirs de Sameena récupèrent l'eau des bornes d'incendie. Si une cabane se construit près d'une borne, ses résidents s'arrangent pour prendre le contrôle de l'eau de la borne. Bien entendu, les pompiers envoient chaque matin quelqu'un pour vérifier les bornes. Mais les habitants trouvent moyen d'éviter ces contrôles et continuent de s'approvisionner quotidiennement à ces bornes.

Bref, les habitants des trottoirs n'ont accès ni à un approvisionnement communautaire ni à des robinets individuels. Si quelques personnes entreprenantes ont réussi à se connecter illégalement, cela reste l'exception.

La majorité doit chaque jour imaginer des stratégies pour avoir de l'eau, mais réussit au mieux à en trouver trois ou quatre handis (récipients de 10-15 l.) par jour.

Les femmes dépensent jusqu'à 30 roupies par mois. La quantité totale d'eau obtenue chaque jour n'excède jamais 80 à 100 l. Ce qui signifie qu'elles paient 10 paises par l. ou 10 roupies pour 1 000 l. Or, le tarif municipal est de 50 paises pour 1 000 l.

2. Habitats en bidonville non régularisé : Santoshima Nagar

Ce bidonville de 195 logements sur la route de Sahar n'est pas encore régularisé. Du fait de son statut, il n'est pas habilité à disposer de certains aménagements que d'autres bidonvilles ont obtenus, tels que l'eau et des toilettes. Les femmes doivent se lever chaque jour à 4 h. 30 pour être prêtes à aller chercher l'eau au poste de distribution où elle est disponible pendant quatre heures à partir de 5 h. 30. L'histoire de ces postes de distribution est révélatrice de la lutte pour l'eau dans ces bidonvilles.

Il y a six ou sept ans, un membre du comité du bidonville qui avait des relations dans les instances municipales avait promis aux habitants d'installer des robinets individuels dans les cabanes. Il avait demandé à chaque famille de payer 1 500 roupies pour amener une conduite au bidonville depuis la conduite principale et faire l'installation. Or, l'installation faite, les habitants découvrirent que, s'ils ouvraient tous leurs robinets en même temps, personne n'obtenait d'eau. Le comité du bidonville décida alors d'installer des points de distribution communautaires où chaque robinet coule quatre heures par jour et dessert environ vingt familles.

3. La colonie laitière d'Aarey, Unité 7

Ce bidonville de 1 000 logements est situé au milieu de la colonie laitière verdoyante d'Aarey. Les maisons sont en terre ou en briques. Les résidents y sont établis depuis vingt ans ou plus. Pourtant, ils n'ont toujours ni eau ni électricité. Bien que la colonie ne soit pas reliée au réseau d'adduction d'eau, les autorités laitières ont fait installer à proximité un robinet qui fournit de l'eau 24 h. sur 24. Pour empêcher les bagarres, le comité des femmes a décidé de payer un homme qui contrôle l'accès au robinet : il doit réguler la distribution de manière à ce que chacune des 203 familles qui paient son salaire obtienne 2 handis d'eau par jour. C'est leur seule source d'eau à boire. Pour la toilette et la vaisselle, les femmes vont à l'étable voisine où du bétail laitier est nourri en stalles. Là, elles subissent un harcèlement quotidien.

4. Mahatma Phule Nagar, Mankhurd

Dans ce bidonville pris en sandwich entre les stations du vieux et du nouveau Mankhurd, vivent 913 familles. C'est l'un des quelques bidonvilles situés le long des deux voies ferrées qui relient le nord et le sud de Bombay. Le point d'eau le plus proche est à 150 m. Pour y accéder, on doit traverser les voies en regardant bien si l'on ne voit pas un train arriver à toute vitesse sans prévenir. Une des sources est le camp de transit où il y a des robinets à l'extérieur de chaque immeuble. Mais ses habitants ne sont guère accueillants et en général chassent les femmes. Une autre source est le bidonville Bharat Nagar qui dispose de robinets communs. Mais ces robinets sont attachés à une conduite qui court le long du caniveau. Pour prendre de l'eau à ces robinets placés au ras du sol, les femmes doivent se munir d'un tuyau de plastique qu'elles attachent au robinet. Une troisième source est le village de Mankhurd qui nécessite également de traverser les voies. Mais ses habitants veulent que l'eau soit payée de sorte que les femmes de M.P. Nagar finissent par payer 50 païses par handi.

5. Tata Nagar, Govandi

Ce bidonville est situé sous une ligne à haute tension de la Tate Electric Company, d'où son nom. Les premiers habitants y sont arrivés il y a trente ans. Il n'y a pas d'adduction d'eau. Chaque jour, les femmes vont à un bidonville régularisé proche et demandent l'autorisation de prendre de l'eau. Il y a un puits à proximité que les femmes utilisent pour la lessive et la vaisselle. Mais, disent-elle, son eau n'est pas assez bonne pour la toilette.

Les plus pauvres, les habitants des trottoirs, sont ceux pour qui l'eau est la plus chère, et ils ne sont même pas sûrs d'avoir chaque jour le minimum nécessaire. Ils paient environ 30 roupies par mois et par famille au taux de 10 roupies pour 1 000 l., un taux vingt fois supérieur au taux officiel, alors que ceux qui vivent dans des bidonvilles régularisés, raccordés avec un compteur, ne paient que 10 roupies par mois.

Texte original en anglais, traduit par Bruno Morgat (RITIMO – CEDIDELP).

Source : 50 experiencias en el campo del agua y saneamiento

HIC MEXIQUE Cordobanes n° 24. Col San Jose Insurgentes, 03900 MEXICO DF. MEXIQUE. Tel (19) 525 651 68 07. Fax (19) 525 593 51 94. E-mail hic@laneta.apc.org

Fiche DPH n° 4996

INDE

ACCES A L'EAU – MILIEU URBAIN – AMENAGEMENT URBAIN
BIDONVILLE – CONDITIONS DE VIE – PAUVRETE –

**. MODIFIER L'ACTION DU SECTEUR PUBLIC ET DU SECTEUR
PRIVÉ EN INSTAURANT DE NOUVEAUX RAPPORTS
AVEC LES PAUVRES**

**TRANSFORMATION PUBLIC AND PRIVATE ACTION : FORGING
NEW RELATIONSHIPS WITH THE POOR**

Les intérêts et aspirations des classes moyennes et supérieures influent largement sur l'action des institutions publiques et privées. Ces classes ne pourront créer, même pour elles, un monde viable si elles n'établissent pas de nouveaux rapports, de nouvelles solidarités et si elles ne renforcent pas le partage des avantages avec les communautés les plus défavorisées. Par exemple, les investissements d'infrastructure à haute valeur capitalistique répondent souvent aux besoins des classes moyennes aux dépens des pauvres. Les classes moyennes et supérieures devraient au contraire accepter de modifier les schémas habituels de développement urbain et chercher des centres d'intérêts communs avec les pauvres.

Elles doivent reconnaître que les minorités pauvres contribuent de façon significative au bon fonctionnement et au dynamisme des centres urbains. Si le regard sur la pauvreté ne change pas, la réalité quotidienne des pauvres ne pourra s'améliorer.

L'instauration de nouveaux rapports passe par un changement institutionnel et culturel réel, impliquant les secteurs publics et privés, ainsi que tous les secteurs de la société civile, y compris les pauvres, pour aboutir à la modification de l'action menée par les institutions publiques et privées :

- suppression du paternalisme et du favoritisme ;
- juste répartition du pouvoir de décision concernant les allocations de ressources, les programmes et l'examen de leurs résultats ;
- prise en compte des ressources, des aptitudes et du dynamisme des communautés pauvres, tout en reconnaissant les conflits et les contradictions propres aux dites communautés, et en outrepassant la vision idéaliste et romanesque qui consiste à ne considérer que leurs dispositions à l'entente mutuelle, au consensus et à la solidarité ;

The interests and perceptions of the middle and upper classes strongly affect the way in which public and private institutions plan and operate. These classes will not be able to create, even for themselves, a livable world if they do not establish a new relationship, new solidarities and reinforce common interests between themselves and people living in poverty. Large, capital intensive infrastructure investments, for example, tend to reflect middle class concerns and values, often at the expense of the poor. The middle and upper classes must instead accept changes in conventional patterns of urban development, and seek common ground with the poor.

They must recognize that those living in poverty contribute significantly to make urban centres work and thrive. If the image of poverty does not change, its reality will not either.

Forging new relationships calls for substantive institutional and cultural change, involving professionals and public officials as well as all sectors of civil society, including the poor themselves, and resulting in a transformation of the action of public and private institutions.

Transforming perceptions among individuals and institutions requires the application of the following principles, as elements of a strategy to guide attitudinal change in public and private action :

- overcoming paternalistic attitudes and clientelism ;
- accepting to share decision-making power over resource allocation, design of programs and evaluation of their results ;
- acknowledging the resources, vitality and capabilities of poor communities, and on the other hand, recognizing their internal conflicts and contradictions, overcoming an idealized and romantic vision that stresses only their capacity for goodwill, consensus and solidarity ;

- s'attacher à réduire la complexité et la fragmentation des programmes présentés aux pauvres par les institutions, plutôt que des les obliger à s'accommoder de cette complexité ;
- adapter diversité et changement en supprimant la rigidité et la hiérarchisation des structures administratives ;
- admettre les insuffisances de la représentation démocratique en s'assurant que les intérêts des différents groupes sociaux sont pris en compte et en cherchant des mécanismes de représentation plus adéquats afin de pallier ces insuffisances ;
- fonder ces nouveaux rapports sur une base contractuelle assurant à toutes les parties une égalité de participation dans une association à long terme ;
- s'adapter au rythme de la vie sociale des communautés pauvres, encourager les projets à long terme et l'apprentissage collectif, assurer un changement socioculturel, plutôt que d'imposer des contraintes de temps définies par les procédures administratives,
- encourager la libre expression des pauvres plutôt que de parler à leur place ;
- accepter d'investir du temps et de l'argent pour favoriser la communication et fonctionner selon un principe d'apprentissage mutuel.

Avec les propositions suivantes, nous tenterons de mettre en œuvre les principes évoqués ci-dessus

- reducing the complexity and segmentation of the way public Institutions present themselves to people living in poverty, instead of transferring the responsibility for coping with such complexity to the vulnerable groups themselves ;
- accommodating diversity and change by overcoming the rigidity and compartmentalization of bureaucratic structures ;
- admitting the insufficiencies of representative democracy to ensure that the diverse interests of social groups are expressed and taken into account, and searching for adequate participatory mechanisms to compensate for such insufficiencies ;
- basing relationships on contracts, ensuring reciprocity to all parties as equal partners in a long-term association ;
- adapting to the pace of the social process of the poor communities, supporting long-term processes of collective training, allowing for social and cultural change, instead of imposing a time frame defined by bureaucratic procedures ;
- helping strengthen the voice of the poor, instead of speaking in their place ;
- accepting the need to invest time and resources on articulation and médiation, and to learn as often as to teach.

The points that follow try to incorporate and operationalize the above-stated principles.

• Reaching the poor through the resistance council (Local governing councils) in Kampala City, Uganda

MBIRE, Barbara. 1996/03/17

Background on Resistance council System.

The Ugandan case, given its long history of political instability, civil unrest and economic collapse illustrates the need for a significant departure from the formal modes of urban management. Therefore, a strong case for partnerships between civic communities, local governments and the central machinery exists.

The resistance council (RC) system is a direct product of this political economic legacy. The RC system was introduced by the National government when it came to power in 1986. It is a governance structure at the heart of the political ideology of the government. It is now being transformed into a more civic oriented System hence the re-labeling as local governing councils.

The municipal councils have been incorporated in the RC system. Directly democratically elected, they form the fourth tier in the RC hierarchy. Indeed, the RC system consists of a hierarchy of democratic units, beginning with the cell from which the RCI committee is elected. This forms the village (RCI) resistance council which include all residents over the age of 18 years, From the RCI is elected the executive committee which goes on to form the RCII (Parish) level council. This process is repeated through the RCIII (Sub-county), RCIV (County) and RCV (District level) councils. The Kampala city council, unlike all other urban municipal councils, is the equivalent of RCV because Kampala is both a municipality and a District.

Resistance Council urban poverty reduction interventions.

At present, resistance councils are formally responsible for a number of activities directly related to urban management and governance particularly community mobilisation, promotion and ensuring of security and justice within the urban communities. The Municipal councils are largely responsible for urban planning, implementation and management. The elected members of the RCV play an active role in management and monitoring of projects, project expenditures, revenue collection and ensuring efficient waste disposal.

At the lower hierarchical level of the RC system, many committees in the different urban settlements have informally undertaken further activities under their jurisdiction such as operations and maintenance of community-based urban infrastructure projects without the guidance of the municipal council.

The RCs play an important role in promoting community participation and local initiatives so as to overcome the dissatisfaction of the population which had become accustomed to relying on Central and Local government for provision of urban infrastructure and social services. The central and local government have found themselves in a compromising position of facilitators rather than providers with the changing tide of increased democratization of community development.

A key role played by the RCs is as an entry point into any community be it by municipal authorities, central government. donors. NGOs and the private sector. The RCs protect and at the same time promote the interest of the community.

Before the various processes and linkages for any intervention within the society can be established the resistance council members at the different level must be informed. RCI and RCII have the role of community mobilisation, sensitisation at the grassroots level and dissemination of information to the community, to particular interest groups like landlords, local associations and institutions, enterprises within a particular settlement, and even from door to door of the household unit. RCIII and RCV hold the responsibility of providing legitimacy and creating an enabling environment for interventions made within the wider framework of the city.

KATWE Urban Pilot Project (1993-1995).

In Uganda, an urban pilot project in Kampala has effectively built partnership between civic communities and the local government, focusing on the improvement of the welfare of the urban poor. The Kampala city council, in partnership with the World Bank and UNDP, initiated this community based approach to address the issue of providing basic services to the poor.

The Katwe community through the RCI and RCII leadership were mobilised and identified and ranked the priorities of intervention as : Improved drainage, access to clean water, sanitation and waste disposal. Six core community groups evolved from the mobilisation process. These groups were directly involved in the development and design of appropriate technologies, maintenance of infrastructure and basic services.

The community was involved in the production of building materials, labour intensive technologies were used. and alternative simplified building technologies were innovated where necessary.

- low cost drain pipes were developed locally and used for the construction of secondary drainage in the area.
- Vault latrines technology have been adapted to conditions of high water level areas and a manually operated sludge pump was developed to allow access to better sanitation by high density settlements.
- A charcoal briquette manufacturing process for the recycling of banana peelings and other organic waste was developed in participation with the Katwe 1 (RCI) women's club, Technical development for increased production capacity are still under development.

Sustainability and Replication.

(i) Transfer of resources and skills to the community

- A revolving fund was established to recover 45 % of the investment into technology development from the community groups. These funds were to be put into full community control after the end of the pilot project.
- Skills training was a major component of the pilot project.

(ii) Employment generation,

- The six community groups are now able to find employment through subcontracting arrangements with mainly NGO projects in other communities.
- The six community groups are also able to hire labour within the community as the work load increases.

Beneficiaries.

About 60 % of the residents in the low income households of Katwe are women and many of them are household head. The availability of clean water, improved drainage and sanitation, income generating projects (e.g waste recycling) has improved the socio-economic status of these households.

The reconstruction of the main drainage has eliminated flooding of the area during heavy rains and facilitates drainage from secondary and tertiary drains into the main channel. An area of approximately 11,000 sq.m has been served by the construction of secondary and tertiary drains.

- – A more hygienic environment has been created for the community as a whole in particular the reduction of stagnant water has greatly reduced the incidents of disease.

Notes and sources : This file corresponds to a document that was prepared by Barbara Mbire, for the international conference on urban poverty which took place in Recife in March of 1996, You can contact her at the university of Witswatersrand (Department of Economics), West Campus, private bag 3 WITS 2050. Johannesburg. E-mail : 060mbire@mentor.edem.wits.ac.za

• Des Commissions Locales de Développement dans les Quartiers

L'expérience de Moulins (15.000 habitants) et Bois-Blancs (7.000 habitants)
à
Lille (175.000 habitants) dans la Région Nord-Pas-de-Calais en France

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

Dans le cadre national du programme de la Politique de la Ville et de la lutte contre l'exclusion, le projet global de développement des quartiers Moulins et Bois-Blancs est défini et mis en œuvre par des commissions telles que le « Comité de Gestion du Fonds d'initiatives Habitants », la « Commission Mémoire » aux Bois-Blancs, ou le « Groupe Action et Promotion de la Santé » à Moulins. Toutes ces Commissions associent des habitants et des professionnels autour d'un projet défini collectivement en fonction des besoins des habitants.

A Lille, Le Fonds d'Initiatives Habitants (FIH) est d'un montant annuel de 150.000 Francs. L'objectif de ces fonds est d'assouplir les modalités de financement public pour des projets émanant des habitants des quartiers en difficultés. Il s'agit donc de soutenir et d'encourager leurs initiatives dans des domaines tels que : actions de formation individuelle et collective ; développement associatif dans le quartier ; formation de bénévoles ; échanges d'expériences, sortie culturelles et de loisirs.

La gestion des FIH est assurée par des Comités de Gestion qui associent des habitants, l'élu de quartier et des professionnels travaillant dans le quartier. Les habitants y sont toujours majoritaires. L'élu, comme les professionnels n'ont aucun droit de veto. Ces comités de gestion se réunissent régulièrement une fois par mois. Une autoévaluation annuelle constitue la base du bilan annuel.

Des comités de gestion du FIH ont été mis en place en 1990 à Moulins et en 1994 aux Bois-Blancs. Travailler directement avec les habitants a permis de prendre en compte leurs aspirations sans interprétations de la part des professionnels. Des actions ont pu être décidées parce que jugées essentielles par les habitants. Ainsi par exemple la première action retenue fut une sortie au « Parc de Loisirs Astérix » alors que les professionnels étaient opposés à ce projet qu'ils ne jugeaient « pas assez éducatif ». C'est cette sortie pourtant qui a permis aux habitants de se rencontrer et de créer des liens entre eux et avec des professionnels. Ils ont pu tester la capacité des professionnels d'être à l'écoute et de ne pas apporter des solutions toute faites. C'est cette confiance établie avec les professionnels qui a facilité l'expression des habitants. Ce lien est aussi devenu une référence pour créer d'autres liens, pour s'exprimer ou agir collectivement dans d'autres domaines (la santé ou la culture par exemple).

Dans le quartier de Moulins-Lille, la composition du Comité et son fonctionnement associant des habitants jeunes et adultes, des travailleurs sociaux et des structures culturelles (bibliothèque municipale, théâtre le PRATO) a été le support d'un apprentissage mutuel entre habitants et professionnels. Cela a conduit à des actions communes bénéficiant d'abord aux habitants. Ce mode d'organisation a engendré des changements dans la représentation des habitants qui sont considérés comme acteurs à part entière, non plus comme des assistés.

D'autres lieux d'élaboration de projets collectifs tels que le Groupe d'Action de Promotion la Santé, le Club Santé à Moulins-Lille ou la Commission Mémoire aux Bois-Blancs ont été renforcés par le Comité de Gestion du FIH. Toutes ces commissions ont en commun d'être animées par une personne qui joue un rôle de relais mais aussi de soutien technique et logistique. Ainsi, l'Action Promotion de la Santé repose en grande partie sur le médecin-médiateur mis à disposition par l'hôpital pour faire lien entre les habitants et l'hôpital implanté dans le quartier, le Club Santé est animé par l'équipe du Centre Social du Quartier, la Commission Mémoire par la Bibliothèque Municipale. Le Secrétariat Permanent du FIH est assuré par l'équipe opérationnelle chargée du développement social du quartier. Une démarche de santé communautaire a pu ainsi se mettre en place à Moulins grâce à l'appui méthodologique de médecins, infirmiers, assistants sociaux et psychologues. De la même manière, les travaux de recherche du quartier du Bois-Blancs sont menés depuis 1994 conjointement par des habitants passionnés et des conservateurs convaincus de la Bibliothèque et du Musée Comtesse.

L'existence d'un point d'appui fort ne contredit pas l'une des bases du fonctionnement que ces différents lieux ont en commun, à savoir la libre expression de tous : habitants et intervenants spécialisés, même si cela déborde du thème principal de la réunion. Dans ces différentes actions, le

partenariat avec les structures culturelles est essentiel car il permet l'intégration d'adultes dans des milieux ou des lieux qui ne leurs sont pas familiers. En l'occurrence l'aide financière du FIH ainsi qu'un travail de relais social important ont permis à des personnes démunies de prendre confiance pour aller dans des équipements culturels et y retourner régulièrement.

Depuis 1995, des échanges entre les habitants de deux quartiers se sont développés autour de la Déclaration de Salvador de Bahia. Les ressources techniques mobilisées autour de ces réunions « d'expression des Habitants » sont essentiellement celles de la Fondation pour le Progrès de l'Homme et de l'Association régionale « D'un monde à l'Autre » assurant le secrétariat avec l'Équipe Opérationnelle chargée du développement de quartier. Le travail effectué sur le texte de Salvador de Bahia trouve des résonances particulièrement fortes dans ces deux quartiers : à Moulins du fait de la mutation qu'engendre l'implantation de la faculté de droit (il s'agit d'assurer le maintien de la population locale et d'aboutir à une mixité nouvelle de la population) ; dans le quartier des Bois-Blancs parce que s'amorce la réhabilitation d'un groupe de logements sociaux en concertation entre les habitants, l'Etat, la Municipalité, les Associations d'Habitants et l'Organisme de Logement Social (OPHLM) sur la base de principes d'action qui sont une adaptation locale de ceux de la Déclaration de Salvador. En définitive, le Comité de Gestion du Fonds d'initiatives Habitants (où les habitants sont les promoteurs des actions) devient un outil qui prend tout son sens lorsqu'il s'articule avec une multitude d'autres outils tels que le travail sur la santé, l'éducation, la culture pour créer une dynamique locale et tisser le lien social en permanence. La conjugaison de ces commissions pour mobiliser autant les habitants que les professionnels et les élus municipaux est aussi un vecteur d'intégration de ces quartiers dans la ville.

Le prochain défi à relever est l'élargissement de la participation des habitants des ces quartiers à l'échelle de l'agglomération et à l'échelle des échanges transfrontaliers avec les villes voisines de Belgique.

Notes et Sources : Cette fiche a été rédigée a partir d'un document préparé par Aoucha Mokkedem pour la rencontre de Recife sur la pauvreté urbaine qui a e lieu en Mars 1996. La contacter à la mairie de quartiers des Bois-Blancs. 38, rue Canrobert, 59000 Lille-France. Tel +33 03 20 08 30 55 Fax : +33 03 20 08 30 69

FPH = Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme. 38, rue Saint-Sabin. 75011 Paris. France. Tel 01 43 14 75 75. Fax : 01 43 14 75 99.

FRANCE
DEVELOPPEMENT URBAIN – PARTICIPATION DES HABITANTS
DEVELOPPEMENT LOCAL – DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS

**• Pour l'accès au logement social des familles
menacées d'expulsion**
Cas de Draveil

CANNAT, Noël. 1989/11/22

POPULATION CONCERNEE : Des familles menacées d'expulsion à Draveil.

ORIGINES et ENJEUX DU PROJET : L'association « Vivre aujourd'hui à Draveil » a 5 ans. Son fondateur, un retraité, parle de ce jeune couple qu'il a visité hier. Deux enfants : 5 ans et 7 mois, un immeuble totalement insalubre. L'expulsion inévitable et le placement des enfants, une question de survie. Leurs ressources de base ne leur permettent pas l'accès au logement social. Or les bailleurs exigent un loyer d'un montant égal à 4 fois celui de leur salaire. Et pourtant, avec leurs allocations diverses (logement, familiales), ils auraient de quoi payer un loyer en HLM, mais le plafond ne prend pas en compte ces compléments, « Un enfant placé, cela coûte 12.000 FF par mois au budget social et l'expulsion, c'est l'éclatement de la famille, peut-être le chômage, le début de la fin ». Voilà le type de personnes auxquelles l'association offre un de ses services : l'aide à l'accès au logement social.

SERVICES OFFERTS : L'association dispose de 20 logements HLM loués à son nom, certains sur le contingent de la Mairie, d'autres obtenus par convention directe avec des sociétés HLM. Elle les propose à des familles, assure la totalité du financement de la location et veille à la bonne utilisation des logements, tandis que les travailleurs sociaux (DDASS, Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations familiales...) se chargent de l'accompagnement des familles dans l'élaboration et le suivi du plan de réinsertion.

Mais une participation des bénéficiaires est exigée (minimum 15 % des ressources totales), Elle représente en moyenne 60 % des frais de location.

« Certains sous-locataires nous remboursent ainsi 100 % de leur propre loyer, dit le président. La plupart y aspirent, en tout cas ». Ils libèrent l'appartement qui fait l'objet d'une convention lorsque leur situation s'améliore et s'ils souhaitent devenir locataires en titre, ce qui est le plus souvent le cas – mais pas toujours – la peur de l'avenir est si forte. Les conventions sont difficiles à obtenir, un roulement est nécessaire et, pour l'association, l'autonomie des familles reste l'objectif final.

L'association offre en outre une aide d'urgence (alimentaire et financière), ainsi qu'un hébergement à moyen, court ou très court terme dans des foyers de la ville, des hôtels sociaux ou privés, des familles d'accueil.

SOURCES DE FINANCEMENT : Fondation de France, subventions de la ville, du Département et subventions « Pauvreté Précarité », cotisations et dons, Banque Alimentaire, bénévolat, participation des bénéficiaires...

PERSPECTIVES : L'accès au logement social, rendu possible par les conventions signées entre association et bailleurs, permet de maintenir l'intégrité de la cellule familiale et d'éviter le placement des enfants : indépendamment de l'aspect humain de cet avantage, si l'on se réfère aux coûts du placement d'enfants, cela représente une économie pour le Budget social, même si les allocations diverses couvrent 100 % d'un loyer.

ATOUTS : La volonté le plus souvent constatée d'accéder à un appartement dont on est locataire en titre permet un roulement des 20 logements de l'association. Le souci des sous-locataires de ne pas être assistés par l'association assure un taux de couverture des frais de loyer et des charges importants.

HANDICAP : Moyens financiers et humains limités : les frais de mise en service d'un appartement sont considérables. Bénévoles uniquement : il faut de l'expérience pour négocier sans cesse de nouvelles conventions avec les sociétés HLM.

Contact : Fondation de France : 40 avenue Hoche, 75008 Paris ; MINISTERE DE L'EQUIPEMENT Arche de la Défense. 92055 LA DEFENSE Cedex 04. FRANCE. Tel 40 81 21 22. Fax 40 81 63 78

• Rénover avec les habitants plutôt que construire pour des expulsés en Thaïlande

Trente ans de lutte dans un quartier de taudis

1989/11/00

Population concernée.

Klong Toey est le plus grand bidonville de Bangkok. En 1985, il comprenait environ 7 400 familles organisées en comités de quartier avec des responsables élus tous les trois ans par les habitants.

Les différents quartiers se distinguent par les activités des habitants : charbonnages, abattoirs, etc. Les activités dites « informelles » complètent les activités salariées et constituent souvent le revenu principal des ménages. Il s'agit d'une communauté hétérogène : un agglomérat de plusieurs groupes sociaux ou ethniques différents avec cependant la présence d'un fort sentiment d'appartenance au quartier.

Origines du projet.

Ce contexte sociologique hétérogène est pourtant le principal facteur de cohésion du bidonville. Il a permis aux habitants de résister aux fréquentes expulsions des trente dernières années. Les projets d'extension du port de Bangkok ont entraîné une expulsion massive en 1983 accompagnée de la tentative de la National Housing Authority (NHA) de reloger une partie des sans-abri dans la banlieue éloignée de Bangkok et une autre dans de petits appartements près du port, mais avec des loyers hors d'atteinte pour les populations concernées. Ces deux propositions de relogement se sont soldées par un échec : les habitants ont résisté pour ne pas quitter Klong Toey.

Déroulement du projet.

Un programme de redistribution et la légalisation des parcelles, résultant d'un compromis entre les habitants et la NHA, ont cependant mis un terme à la lutte contre les expulsions. Le programme s'est accompagné du relogement dans le même quartier de 2 312 familles, de travaux d'infrastructure et d'amélioration de l'habitat existant concernant 2 465 logements. Il a en outre donné aux habitants l'opportunité de canaliser leur énergie et leurs initiatives vers la réalisation de logements permanents.

La réussite de la population de Klong Toey repose sur la coopération de différents acteurs :

1. les organisations populaires et leurs luttes pour rester dans le quartier,
2. les ONG d'appui et la diffusion de ce cas auprès des organisations internationales,
3. les agences du gouvernement qui ont accepté un compromis,
4. les propriétaires des terrains envahis, les politiciens et l'opinion publique locale.

Klong Toey est devenu un symbole pour les autres bidonvilles de Bangkok,

Action communautaire.

Les habitants, après trente années de luttes contre les expulsions, ont appris comment s'organiser, résister et négocier. Ils ont accepté la solution de redistribution des parcelles parce qu'ils ont eux-mêmes participé à sa formulation. Bien que le « droit de rester » ait été parfois plus onéreux que d'aller vivre dans les appartements de la NHA, c'est sans doute le prix à payer pour pouvoir exiger ce droit.

Cette expérience s sans doute servi de modèle par la suite en ce qui concerne la planification du logement populaire : la tendance consiste aujourd'hui à réhabiliter les quartiers de taudis chaque fois que c'est techniquement possible, plutôt que de construire de nouveaux lotissements toujours plus éloignés des activités principales des villes.

Source : Building Community, a Third World case book from HIC.

GRET = GROUPE DE RECHERCHE ET D'ECHANGES TECHNOLOGIQUES 213 rue La Fayette, 75010 PARIS. FRANCE.
Tel 40 05 61 61. Fax 40 05 61 10

• Les banquiers ambulants au Bénin et au Togo

FOURNIER, Yves. 1993/15/12

Une recherche sur les tontiniers/collecteurs au Bénin et au Togo a permis de mesurer l'importance et le dynamisme de ces opérateurs qui sillonnent les marchés urbains en réalisant collecte de l'épargne et remise d'avances à la clientèle directement sur le lieu de ses activités. Leur origine paraît être le pays Yoruba, au Nigeria, d'où ils auraient essaimé vers le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Gabon et le Congo. Leur activité est progressivement devenue celle de véritables banquiers ambulants.

Leur nombre est important, puisque l'on compte 440 banquiers au Bénin (dont 180 à Cotonou, et 260 dans les villes secondaires), et environ 160 au Togo (dont 60 à Lomé, et 100 dans les villes secondaires). Leur activité paraît liée à la crise économique et au développement de l'économie informelle ces dernières années.

Cette activité connaît à la fois un développement et une diversification, passant d'une fonction initiale de « garde monnaie » qui reste prépondérante à celle de fournisseur d'avances (de plus en plus demandées, et de plus en plus tôt dans le cycle d'épargne) et de crédits (fonds de roulement pour le commerce, achat de taxi, démarrage d'une activité de cambiste, amélioration de l'habitat), et cela sous la pression de la clientèle et de la concurrence. Ils sont ainsi devenus de véritables banquiers qui conjuguent épargne, avances et crédits.

Le volume de l'activité financière est loin d'être négligeable : des extrapolations conduisent à estimer une épargne annuelle collectée de l'ordre de 3,2 milliards FCFA pour le Togo (20,2 millions par banquier), et 9 milliards pour le Bénin (20,4 millions par banquier).

Le banquier ambulant est un travailleur indépendant dans la majorité des cas (86 % au Bénin, 93 % au Togo). A Cotonou quatre établissements emploient des collecteurs salariés.

La clientèle est d'abord celle des femmes commerçantes : à Cotonou, la clientèle féminine représente 79 % du total, 69 % à Abomey Bohicon ; au Togo, elle représente jusqu'à 90 %. Mais elle comprend aussi des artisans, fonctionnaires, écoliers et étudiants.

Si l'on trouve des mises minimales de 25 à 50 FCFA, la mise généralement pratiquée est de 100 FCFA dans 72 % des cas à Cotonou, A Lomé, les mises les plus fréquentes sont de 200 FCFA (35 % des cas), 300 FCFA (30 % des cas) et 500 FCFA (15 % des cas).

Le système de gestion est simple (cartes ou livrets à cases) et permet un enregistrement rapide des opérations auprès de la clientèle. Il est souple et, dans l'ensemble, les litiges sont rares et se règlent le plus souvent à l'amiable. Le risque le plus grand reste la fuite du banquier (malversation ou incapacité à rembourser l'épargne à la suite d'erreurs ou d'avances imprudentes) et il y a demande des banquiers ambulants à organiser la profession pour limiter ce risque.

Le coût d'intermédiation financière varie d'un produit à l'autre. La collecte de l'épargne fait l'objet d'un prélèvement mensuel de 3,3 % (en général la première mise sur 30) dans un contexte d'inflation différencié (3 % au Bénin, 15 % au Togo). Par contre, les avances en cours de cycle d'épargne sont gratuites. Le crédit donne lieu à des taux de prélèvement variables, de 5 % par mois (Bénin) à 10 et même 30 % par mois au Togo. Les activités d'avances et de crédit semblent plus répandues au Bénin.

Les banquiers ambulants, malgré la crise du secteur bancaire au Bénin (1988/1989), entretiennent des relations avec le secteur bancaire classique pour le dépôt de leurs excédents de trésorerie, 93 % des banquiers au Togo (83 % avec une banque, 10 % avec la CNE) et 76 % des banquiers au Bénin.

Leur dynamisme se manifeste par la création de structures de représentation, avec la MUSOTAL (Mutuelle de solidarité des tontiniers ambulants du Togo) et la vision à terme d'une structure professionnelle nationale, et l'ATOCO (Association des tontiniers de Cotonou) au Bénin en relation avec la banque tontinière OPERATIONS 71 de Cotonou qui leur offre la possibilité du refinancement (crédits) qu'ils ne peuvent avoir auprès du secteur bancaire classique.

Ils expriment le souhait d'une reconnaissance de leur profession par l'administration quitte à accepter en contrepartie une fiscalisation raisonnable de leur activité qu'ils veulent négocier. Ils voudraient également mieux organiser leurs activités et les protéger – contre la fuite de banquiers ambulants indécents, le vol par des clients. etc. – en mettant en place une carte professionnelle, mais ils indiquent ne pas savoir comment s'y prendre.

Dynamisme et adaptation aux besoins de la clientèle (par le contact direct de la clientèle sur les lieux d'activités, l'évolution des produits avec avances et crédits) caractérisent tes banquiers ambulants. La contrainte majeure reste la capacité d'épargne de leur clientèle, et l'accès de quelques-uns au crédit bancaire (Bénin) montre la voie à l'accroissement de leur rôle en tant qu'intermédiaires financiers dans le financement des petites activités économiques si l'accès à des ressources complémentaires était résolu.

Contact : IRAM = INSTITUT DE RECHERCHE ET D'APPLICATION DE METHODES DE DEVELOPP 49 rue de la Glacière, 75013 PARIS. FRANCE. Tel 44 08 67 67. Fax 43 31 66 31. E-mail iram@globenet.gn.apc.org

Fiche DPH n° 3326
BENIN – TOGO.
SYSTEME D'EPARGNE ET DE CREDIT – MILIEU URBAIN
FEMME – MICRO ENTREPRISE – RELATION AVEC LE SYSTEME BANCAIRE
MOBILISATION DE L'EPARGNE

**. VERS LA MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE LA VILLE :
PARIER SUR LES COMMUNAUTÉS PAUVRES**

**TOWARDS ENABLING POLICES FOR CITIES : INVESTING IN
THE POOR**

Chacun veut être considéré pour ce qu'il est, ce qu'il a et ce qu'il peut faire, et non pas pour ce qui lui fait défaut. Le point de départ, autant pour l'action politique que pour les interventions, devrait être le respect des convictions et des occupations des pauvres, de leur initiatives et de leur organisation, en reconnaissant les espaces urbains autres qu'institutionnels et les systèmes économiques parallèles assurant des sources de revenus, tout en subvenant aux besoins de première nécessité tel que le logement, l'eau, etc.

Toute stratégie visant à l'amélioration des conditions de vie des pauvres, fondée sur l'initiative et la participation active des communautés concernées, doit découler de ce point de départ. Les personnes vivant dans la pauvreté ont prouvé qu'elles étaient capables de définir des priorités, de mobiliser des ressources et de négocier les termes d'un développement local auprès des autorités publiques et privées. Ainsi, la priorité majeure serait d'encourager ces aptitudes en consolidant les atouts des pauvres, notamment en facilitant l'accès à la propriété et aux services de base tels que l'eau et les installations sanitaires, et en les aidant à tirer parti de ces atouts. Le respect des droits de l'homme des pauvres, en particulier les femmes, les enfants et les minorités ethniques, figure en tête des priorités et devraient faire l'objet d'un texte de loi.

Pour qu'une telle approche soit possible, des réformes sont nécessaires aux niveaux légal et institutionnel. En outre, les gouvernements devraient : mettre fin aux subventions privilégiant le capital aux dépens du travail, encourager une collaboration plus étroite entre les syndicats et les nouvelles formes d'organisation du travail, encourager la réforme urbaine pour l'accès à la propriété et la gestion

People want to be defined through what they are, what they have and what they can do – and not by what they lack. The basic point of departure, both in policy and intervention, should be the respect for what the poor themselves are thinking and doing, for their initiatives and forms of organization, recognizing the value of informally produced urban space and of the informal economy in producing income while catering to basic needs such as shelter, water supply, etc...

Any genuine enabling strategy, based on the initiative and empowerment of the poor, must originate from this point of departure. People living in poverty have shown they have the capacity to establish their priorities, mobilize resources and negotiate the terms of local development with external public and private interests. Therefore, a first priority should be to support this capacity by strengthening poor people's security and assets, especially through their access to land and basic services such as water supply and sanitation, and assisting them in mobilizing these assets. Respect for the human rights of the poor, particularly of women, children and ethnic minorities, ranks high and should be legally enforced.

To make such an approach possible, legal and institutional reforms are needed. In addition, governments should : end subsidization of the substitution of labour by capital ; foster greater collaboration between trade unions and emerging forms of labour organization ; promote urban land reform and land adjudication ; stimulate decentralization and the development of transparent mechanisms and institutionalize the participation of the poor and their organizations in decision-making and in the process of allocation of public resources.

du territoire, stimuler la décentralisation et le développement de systèmes transparents afin d'institutionnaliser la participation des pauvres et le pouvoir de décision de leurs organisations dans les délibérations pour l'allocation de ressources publiques.

Pour ce qui concerne les domaines économique et sociaux, une nouvelle stratégie devrait là aussi être mise en œuvre, sans renoncer aux responsabilités propres aux agences nationales et régionales. Par la révision des conditions légales et l'encouragement à la création de nouvelles institutions pour l'aide des pauvres en matière de crédit et d'assistance technique et commerciale, les agences publiques et privées devraient favoriser le petit commerce et la coopération avec le secteur économique parallèle en facilitant l'accès à des marchés plus importants. Elles devraient également subventionner l'emploi pour les personnes non qualifiées et les groupes en situation précaire en sous-traitant les travaux d'infrastructure et des services publics, aussi souvent que possible, à des organisations locales et en associant une industrie de main d'œuvre aux programmes publics. La mise en application d'une nouvelle politique passe également par la révision des conditions pour les investissements publics et privés dans les villes, en particulier pour ce qui concerne l'infrastructure, afin d'orienter davantage le développement urbain vers une dimension sociale.

Dans les secteurs de la santé, de l'éducation, du logement, et des services de base tels que l'approvisionnement en eau et les installations sanitaires, les agences gouvernementales et privées peuvent participer au développement de services communautaires et les rendre accessibles à tous, en cofinçant les projets,

In the economic and social fields, an enabling strategy should be applied, without abandoning the responsibilities which correspond to central and local government agencies. By adjusting legal conditions and helping to establish supporting institutions in areas such as credit, marketing and technical and organizational assistance, public and private agencies should help strengthen small businesses and co-operatives in the informal sector and foster their access to broader markets. They should help create productive employment for non-skilled, vulnerable groups by subcontracting infrastructure works and public services, wherever possible, to organized local groups and by applying labour-intensive technologies to public programs. An enabling policy also necessitates changing the patterns of public and private investment in cities, particularly in the case of infrastructure, to give a social orientation to urban development.

Government and private agencies in the fields of health, education, housing and basic services such as water supply and sanitation can help develop community-based services and make these more accessible to the poor, through co-financing schemes, the use of local materials and inputs, and of trained local personnel, especially women. To be effective, these and related policies must hear the voice of the poor, recognizing their fundamental right to take part in decisions which impact on them. Such policies will help integrate the poor into society and to reduce their social and spatial exclusion.

l'exploitation des ressources et des matériaux locaux et le recours au personnel qualifié local, notamment les femmes. En vue de l'optimisation de ces politiques, les responsables de projets doivent tenir compte des avis des populations pauvres intéressées en reconnaissant leur droit fondamental à la prise de décisions les concernant. De telles pratiques faciliteront l'intégration des pauvres dans la société et réduiront la fracture sociale.

• Poverty Alleviation in Urban America

The experience of the Ford Foundation

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

Most experience and resources of the Ford Foundation's efforts to alleviate urban poverty is in the United States. Although it is one of the wealthiest nations in the world, a great deal of similarity can be found with the approaches of the same issue in developing countries. Over the last several decades, America's record in reducing poverty has been uneven. In 1959, over 22 % of the population lived in poverty. By 1973, the poverty rate was brought down to about 11 %. But this downward trend has reversed and by 1993, the poverty rate was over 15 %, meaning over 39 million Americans were poor. Poverty in America is related to the age (there are more poor people among children than elderly), but also very much to people's race and ethnic origins. 12 % of whites are poor, in contrast with 33 % of the Black people and 31 % of the Hispanics. Another sight of the issue in the US is the climbing of poverty in urban neighbourhoods.

Over the past 60 years, income redistribution and poverty alleviation have been the principal responsibility of the federal government. City governments, while being responsible for certain services in poor communities (infrastructures, utilities and policing) have not been significant players in anti-poverty programs. In fact, city officials in the US do not consider poverty alleviation to be their responsibility.

The Ford Foundation views poverty as a complex condition related not only to the lack of income, but the absence of social and developmental opportunities as well. Multiple factors have combined to isolate the poor and their communities.

The Ford Foundation's Urban Poverty Program responds by investing resources in three principal types of strategies : 1) Efforts to create a more supportive national and local policy environment, 2) Institutional capacity building to create a stronger social infrastructure, 3) Strategies which enable low-income people to take advantage of a variety of social, developmental and economic opportunities. It is essential to focus nationally on the critical programs and policies that affect low-income people and to invest locally (often through intermediaries) in the organizations that can address the issues.

At the local level, grantmaking focuses on specific goals but also aims to bolster the capacity of low-income people to participate in the planning and implementation of strategies. Strong participation is necessary for the creation of a more responsive and supportive local environment that can enable communities to interact effectively with the private and public sector. Participants themselves become effective advocates of change. Building capacity of institutions is critical to achieving long-term poverty alleviation.

Perhaps the Ford Foundation's single most effort to address the needs of poor urban communities has been its support of the community development movement. In the 60's, the Ford Foundation's Gray areas Program emphasized that urban renewal should focus at least as much on the human dimensions of poverty as on its physical manifestations. In order to build healthy communities, comprehensive approaches were called for that would focus on jobs, housing, schools, health and child care at the same time. Begun as a six site demonstration of the effectiveness of comprehensive community-based efforts. These programs became the model for the national training, education and social service programs authorized by the federal government in the Economic Opportunity Act of 1964.

The same values and beliefs in a somewhat different form, in the late 60's, in the support of community development corporations (CDC). CDCs are community-based and controlled NGOs whose mission is the physical, economic and social revitalization of neighborhoods. The Ford Foundation joined with the federal government (as well as many other organizations) to create the first CDCs, the community development model had wide appeal and, by the end of the 60's, more than 100 were in operation around the country.

Throughout the next decades this support to new organizations' creation continued and hundreds sprang up. By the end of the 1970's, approximately 1 000 CDCs were working on neighborhood revitalization. It had become apparent that the Foundation no longer had the capacity to support the movement by assisting individual organizations, there were simply too many. It was at this point that the Ford Foundation created the Local Initiatives Support Corporation (LISC), a national organization designed to assist in the creation and advancement of community development corporations in cities across the country. Along with other national institutions, LISC were critical to the advancement of the

industry throughout the 1980's particularly as the new more conservative federal government began withdrawing its support.

Today there are more than 2 000 CDCs in operation, mostly on urban neighborhoods. Collectively, they are one of the nation's leading producers of affordable housing having built about 400 000 units. In addition, they have developed 23 million square feet of commercial/industrial space and have created nearly 70 000 jobs. CDCs are also actively engaged in other community activities such as advocacy and constituency building job training as well as child care, youth and senior programs.

The performance of CDCs across the US has enabled the industry to have notable impact on federal policies. Federal housing programs now require local government to set-aside funds for use by CDCs. Tax credits used to subsidize the construction of affordable rental housing have been retained in large part because of the advocacy of CDCs and national community development intermediaries such as LISC. Urban redevelopment programs also often include and send to local CDCs' experience for their implementation. The Ford Foundation continues to support the movement also through local funding partnerships with other foundations, the development of national and state trade associations, and by supporting research and documentation of CDC activities.

The community development field is one of many examples of the Ford Foundation's work. It illustrates that in order to be effective while investing in policy development, program implementation and evaluation, one needs to work both at the national and local level. Moreover, mechanisms (usually institutions) need to be created to translate lessons and opportunities not only from one level to another, but also across the public, as well as among private and nonprofit sectors.

That is why the Ford Foundation places strong emphasis on building institutions that can provide the expertise and the staying power to facilitate communication, accelerate learning and effect change. An important lesson for the Ford Foundation is that it is critical to invest in and build on promising organizations and strategies for the long term, even when those promises are not absolutely defined. Indeed, the most important consequences of the CDCs development for instance were unknown and perhaps unknowable when we started. Creating organizations that can respond to and push for change, engaging those closest to problems in their resolution, and, in the process, training new leaders have been the lasting consequences of the Ford Foundation more successful efforts.

Notes and sources : This file is based on documents that were prepared by Mark Elliott of the Ford Foundation for the international conference on urban poverty which took place in Recife in March of 1996. E.mail : m.elliott@fordfoundation.org

Ford Foundation = 320 East 43rd Street. New York, New York 10017. United States.

UNITED STATES
URBAN POVERTY – COMMUNITY DEVELOPMENT – URBAN REVITALIZATION
LOCAL DEVELOPMENT – COMMUNITY PARTICIPATION

• Le Centre d'Appui à la Construction de Santos, élément de réhabilitation de la favela

Programme pilote à destinations des artisans et autoconstructeurs de la ville.

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

A 60 km de là capitale. Santos est une ville portuaire de Sao Paulo. Sur son territoire s'étend la favela de « Diques » ; c'est la favela de la digue du Rio Bruges, Ce bras de mer qui constitue la limite avec la municipalité voisine de Sao Vicente est aussi un égout à ciel ouvert. Une grande partie des logements de la favela ont été construits progressivement sur pilotis, de manière précaire. Ils occupent un espace gagné sur la lagune le long de la digue mais sans aucune infrastructure sanitaire. C'est sur cette partie de la « favela » que porte un vaste projet global de réhabilitation.

La décision de réhabilitation de la « favela » de Diques a été prise par la Municipalité de Santos avec l'appui financier du Secrétariat aux Politiques Urbaines du Gouvernement fédéral. C'est la COHAB St. (Compagnie d'Habitation, promoteur et constructeur de logement social de la Région de Santos) qui intervient comme maître d'ouvrage général du projet, pour le compte de la Municipalité de Santos. A ce titre, elle a été chargée du montage institutionnel et de la mise en œuvre d'un important projet visant à la régularisation foncière, l'assainissement complet de la zone, la mise en place des infrastructures urbaines, l'installation des équipements collectifs et la réhabilitation ou la reconstruction de 2 374 logements (pour une population de 21 500 habitants vivant actuellement sur le site). Le processus se veut progressif et participatif, il vise la création d'emplois et le retour à la citoyenneté des habitants, ainsi qu'au maintien sur le site de la population dans son ensemble.

Au sein de ce projet global, un programme pilote porte sur la mise en place sur le site d'un « Centre d'appui à la Construction » à destination des artisans et des autoconstructeurs de la zone. Ce centre est constitué autour de plusieurs activités. 1) une centrale d'achat et de contrôle de la qualité des matériaux nécessaires à la fois aux travaux de réhabilitation et de construction des logements. 2) La constitution d'un certain nombre de « kits » de matériaux, en particulier pour l'électricité et les installations sanitaires. 3) Un appui aux artisans pour la formation et la création de petites entreprises de construction ou de second œuvre. 4) Un appui ponctuel aux autoconstructeurs, en particulier pour certains travaux de réhabilitation de leurs logements, L'objectif est de transférer progressivement l'activité de construction qui, pour des raisons d'efficacité, est actuellement intégrée au sein même de la COHAB St, à une structure autonome gérée sous une forme coopérative. Le but est que les artisans de la zone soient impliqués dans cette structure, inscrite physiquement dans le tissu du quartier, afin de créer des emplois durables.

L'idée du centre d'appui à la construction est née des conclusions d'une expérience menée par la COHAB du Pernambuco entre 1988 et 1991 dans le cadre d'un vaste programme intitulé « Chao e Teto ». mis en œuvre par l'Etat du Pernambuco. Ce programme avait permis la réhabilitation et la construction de 11 000 logements. La COHAB avait créé une banque de matériaux qui reçut un appui de la coopération française (coopération bilatérale franco-brésilienne), sur les aspects touchant à la formation des artisans, à la mise en place et au suivi institutionnel et financier de cet outil.

Dans le bilan final, des propositions d'amélioration du processus concernaient la banque des matériaux. Etaient mis en avant : 1) la nécessité de voir la banque se libérer de la tutelle directe de la COHAB, en passant des accords contractuels avec cet organisme 2) la nécessité de doter la banque d'un statut privé lui conférant une plus grande souplesse en matière de politique d'achat et lui permettant de s'ouvrir sur un marché libre directement auprès des habitants 3) la nécessité de décentraliser la banque des matériaux au niveau des différents quartiers.

Le bilan de « Chao e Teto » fut diffusé auprès de responsables et de professionnels brésiliens. La direction de la COHAB St. et les professionnels de Diagonal (bureau d'études brésilien d'origine pernambucaine, qui a participé activement à la mise en place du projet global de Diques) ont souhaité adapter une partie de cette démarche au contexte spécifique de Santos. C'est à partir de cela qu'ont été définies les bases du programme pilote de Diques.

Le modèle poursuivi pas la COHAB St, constitue à l'évidence un modèle volontariste original en matière de politique de réhabilitation de « tavela ». Il est basé sur les principes suivants : 1) une maîtrise d'ouvrage forte et centralisée de l'ensemble du processus d'intervention (fonction assurée par la COHAB St.) 2) Le financement sous forme de subventions par la puissance publique de l'ensemble des travaux d'infrastructures et d'assainissement de la zone. 3) Un financement sous forme de prêts bonifiés accordés aux familles pour le coût des travaux de réhabilitation et de construction d'un réseau d'artisans et de petites entreprises qualifiées avec la création d'une centrale d'achat permettant un contrôle de qualité. 4) Une aide à la constitution d'un réseau d'artisans et de petites entreprises qualifiées avec la création d'une centrale d'achat permettant un contrôle des prix et de la qualité des matériaux et des travaux. 5) Une participation progressive et effective de la population suivant des formes adaptées et réalistes.

Le projet global de Diques, débute au début de l'année 1993 devrait se terminer à la fin de l'année 1999 en fonction de la mise en œuvre par tranches successives. En mars 1996, les travaux d'infrastructures étaient réalisés à hauteur de 30 % ; 150 unités de logements avaient été terminées et la COHAB St. Possédait le budget nécessaire pour construire 650 unités supplémentaires avant la fin de l'année 1996, Un premier financement obtenu en 1995 auprès de l'Union Européenne avait permis de réaliser le montage institutionnel du programme pilote (centre d'aide à la construction). Le financement définitif du programme était attendu pour le début de 1997.

Les travaux d'infrastructures sont financés en grande majorité à l'aide d'une subvention du gouvernement fédéral tandis que les travaux de réhabilitation et construction des logements sont intégralement financés à travers le FINCOHAP, fond spécifique d'aide au logement créé par la municipalité de Santos sous forme de prêts individuels aux familles remboursables en totalité sur 12 ans.

Dans un premier temps, c'est la COHAB St. qui réalise la construction des logements en faisant appel aux habitants de la zone. Dans un second temps, le Centre d'Aide à la Construction a vocation à s'autonomiser progressivement, à intervenir comme sous-traitant de la COHAB St. pour réaliser la construction des logements en faisant appel au FINCOHAP ainsi qu'à rechercher ses propres marchés et financements.

Ce modèle volontariste contient ses propres contradictions donc ses dangers. Un tel volontarisme peut conduire le pouvoir politique à souhaiter privilégier l'aspect immédiat de la réponse (un besoin de construction de logements en nombre pour une population donnée) tandis que passeraient au second plan les possibilités effectives de certaines familles de s'acquitter du remboursement de leur prêt. D'autre part, l'existence même d'une maîtrise d'ouvrage forte et décentralisée possédant des objectifs précis d'efficacité en matière de tenue des délais, de contrôles des prix et de qualité peut constituer un frein à la décentralisation celle-ci étant pourtant l'un des objectifs.

Ces contradictions, fiées au caractère pilote du ce programme, sont l'objet de discussions permanentes. Bien que réelles, elles ne semblent pas constituer ce jour un handicap majeur à la réussite du programme.

Notes et sources : Rapport rédigé par Jean Marie Bireaud – ACT Consultants – Intervenant comme opérateur sur des Programmes de coopération franco-brésilien dans le domaine du logement et de l'urbanisme dans l'Etat de Sao Paulo 17 bis rue Richard Lenoir – 75010 – France – Tel (1) 40.24.20.10 – Fax (1) 40.24.20.17

FPH = Fondation Charles Leopold Mayer pour le progrès de l'Homme. 38 rue Saint-Sabin. 75011 Paris. France. Tel 01 43 14 75 75. Fax : 01 43 14 75 99.

BRESIL
DEVELOPPEMENT DURABLE – PARTICIPATION DES HABITANTS – SERVICES URBAINS
COOPERATION DECENTRALISEE – REHABILITATION – DEVELOPPEMENT URBAIN

• **Entreprendre en milieu défavorisé**

La SEWA Bank

CHAZE, Catherine. 1993/02/05

En Inde, 94 % de femmes travaillent dans le secteur informel. Les banques refusent de leur accorder des crédits. Elles s'endettent alors auprès d'usuriers à des taux très élevés.

La Self Employed Women Association, syndicat fondé en 1972 pour appuyer la promotion de ces femmes, a fait de la résolution de ce problème une priorité. A côté de ses activités économiques (création de coopératives), sociales (système de protection sociale) et de formation, sewa a fondé sa propre banque.

La participation exigée pour devenir membre de SEWA Banque est de 10 roupies (1 roupie = 0,18 FF). Tout individu peut ouvrir un compte épargne mais seules les femmes membres ont accès au crédit.

1 – L'EPARGNE

SEWA a établi un contact rapproché avec ses clientes, avec des agents de terrain qui leur rendent visite régulièrement pour récolter leur épargne (ou un remboursement). Entre deux visites, l'argent est mis de côté dans une boîte plastique fournie par SEWA, évitant qu'il soit dépensé par le mari.

Il existe 4 types d'épargne :

- compte épargne « normal » (intérêt 6-7 %),
- compte épargne avec une somme fixe déposée régulièrement (tous les mois par exemple) (intérêt 12 %),
- système de pension où l'épargne bloquée sur 6 ans est ensuite reversée périodiquement à l'épargnant, dépôts fixes (de 46 jours à 10 ans).

2 – LE CREDIT

SEWA fournit deux types de crédit :

- des crédits délivrés à partir du dépôt de valeurs, souvent des bijoux provenant de la dot, comme garantie,
- des crédits sans contrepartie directe, avec seulement des garants physiques.

Ce deuxième type de crédit n'est accordé que sous certaines conditions :

- le demandeur doit avoir un compte épargne ouvert depuis 6 mois au moins et approvisionné régulièrement,
- il doit être recommandé par un responsable ou salarié de SEWA,
- le crédit doit servir exclusivement à financer une activité économique ou un logement,
- le dossier de demande (un formulaire simple) est examiné par un comité de responsables qui donnent ou non leur accord.

Les remboursements sont calculés sur une base mensuelle, y sont inclus les intérêts. Le délai de remboursement ne peut excéder 3 ans. Le remboursement anticipé est possible.

Les taux d'intérêts pour les crédits varient entre 16 et 16,9 %, selon la somme empruntée. Ils correspondent aux taux du marché et sont bien inférieurs aux taux pratiqués par les usuriers.

Le taux de recouvrement est de 95 %.

3 – L'ORGANISATION

La majorité des salariées de SEWA Banque appartiennent aux classes moyennes. Très peu sont issues de la base. Malgré des salaires inférieurs à ceux pratiqués dans les banques commerciales, l'équipe est fortement motivée. Le bureau est composé de représentantes des différents secteurs d'activités. Renouvelle par 1/3 tous les 3 ans, il décide de la stratégie de SEWA Banque (extension à de nouvelles activités, investissements en lien avec des banques privées...)

SEWA Banque a tenté d'étendre son action au monde rural. Elle se heurte à différents problèmes :

- la loi lui empêche d'ouvrir des bureaux locaux, or les villages sont trop éloignés pour que l'épargne soit recueillie régulièrement,
- les leaders féminins ruraux ont du mal à mobiliser les femmes.

SEWA Banque est un outil financier viable et performant : taux de profit plus élevé que la moyenne des banques indiennes, 15 000 membres, 33 000 déposants, 12 000 crédits...

La mission originale de SEWA Banque n'est que partiellement remplie (fournir des crédits aux femmes du secteur informel). 50 % du capital est investi à l'extérieur (banques privées) et seulement 40 % redistribué sous forme de crédits aux membres. La moitié de ces crédits sont d'ailleurs destinés à une amélioration du logement, témoignant de la difficulté croissante des femmes à trouver des activités économiques porteuses. Elles font de l'épargne une priorité dans l'éventualité d'une nouvelle dégradation de leur activité. Une articulation plus grande entre SEWA Banque et les autres services est à étudier avec le Centre de formation pour des formations en gestion et marketing que ne peut assumer l'équipe de SEWA banque, pour que des crédits puissent être assurés par SEWA Banque aux coopératives, pour que les coopératives, les centres de santé ou les groupements syndicaux puissent servir de relais pour la collecte de l'épargne, notamment en milieu rural.

Source : Fiche réalisée à partir de documents de 1984 à 1992

CIDR = CENTRE INTERNATIONAL DE DEVELOPPEMENT ET DE RECHERCHE BP 1. 60350 AUTRECHES. FRANCE.
Tel (16) 44 42 11 12. Fax (16) 44 42 94 52. Téléc 140133F CIDEREC

Fiche DPH n° 2893
FEMME – CREDIT – EPARGNE – SECTEUR INFORMEL – MILIEU URBAIN

• Villes du Nord et du Sud, Meaux et Campina Grande

Des quartiers s'ouvrent sur la ville et le monde

1993/07/02

Contexte.

Les villes sont malades de leurs banlieues, au Nord comme au Sud, Chômage, exclusion, habitat dégradé, carence de services, délinquance... Un peu partout, les symptômes du « mal des banlieues » se ressemblent. Pourquoi ne pas chercher des solutions ensemble, entre villes du Nord et du Sud ? La coopération prend alors tout son sens. Il ne s'agit plus d'une aide, mais d'une entraide. La ville de Meaux, en France, et celle de Campina Grande, au Brésil, font la preuve de la pertinence de cette démarche.

Campina Grande est une ville de l'Etat de Paraiba, dans le Nordeste du Brésil. Elle compte plus de 300 000 habitants, dont la moitié a moins de vingt ans. La forte émigration rurale contribue à l'extension rapide des favelas, les bidonvilles brésiliens. Dans ces quartiers à l'urbanisation « sauvage », dépourvus d'équipement, se concentre une population jeune sans formation. A la Pierre Collinet, un quartier périphérique de Meaux, en France, dans un contexte et à une échelle différente (La ville de Meaux : 51 000 habitants, Pierre Collinet : 5 000 habitants), les problèmes sont comparables : un habitat qui se dégrade, une population immigrée importante, de nombreux jeunes chômeurs sans qualification, la délinquance...

Enjeu.

L'échange d'expériences et la réflexion commune menés par Meaux et Campina Grande sur le développement social urbain s'inscrivent dans une démarche de coopération à double sens. Il ne s'agit plus d'aide mais d'entraide. Le point d'ancrage de cette coopération multiforme : deux régies de quartier.

Projet de services.

Pour aider le quartier de la Pierre Collinet à sortir de l'impasse, l'Office HLM et la mairie de Meaux ont choisi en 1985 de soutenir la création d'une régie de quartier, Collinet Services. Celle-ci emploie en priorité des habitants du quartier en situation difficile. Elle a d'abord développé des services d'amélioration du cadre bâti. Elle a ensuite élargi son cadre d'activités, en ouvrant un café puis en assurant la gestion d'un hôtel dans le quartier. La régie de quartier combine logique économique (une entreprise privée rentable), sociale (priorité à l'emploi de jeunes en difficulté) et spatiale (embauche dans le quartier, activités multiples centrées sur le développement du quartier).

En 1990, la mairie de Campina Grande lance, avec les associations locales, un vaste programme d'urbanisation des favelas. Ses responsables rencontrent les autorités municipales de Meaux ; très vite, ils parlent le même langage. La régie de quartier développée à Meaux séduit les Brésiliens. Une coopération s'engage autour de la favela Pedregal (12 500 habitants) où sera créée la première régie de quartier brésilienne. La municipalité de Campina Grande lui fournira ses premiers contrats : aménagement urbain, entretien, services collectifs comme la pré-collecte des ordures ménagères. La régie de quartier de Pedregal a d'autres activités en perspective : une blanchisserie et un atelier de confection. Une université jouxte le quartier : la régie pourrait lui vendre des services de gardiennage, de dépannage et d'entretien des espaces verts. L'appui à la création d'une régie de quartier n'est que la première étape d'une coopération urbaine aux multiples ramifications.

Partenaires.

Au Brésil : Mairie de Campina Grande (maîtrise d'ouvrage, accueil et hébergement des Français, financement des projets locaux), NUCOR (groupe de coordination du projet), Caisse économique fédérale (étude sur l'assainissement), associations d'habitants des favelas.

En France : Mairie de Meaux (maîtrise d'ouvrage du projet, mise à disposition et accueil de techniciens), Mission locale d'insertion des jeunes (Meaux, opérateur général de la coopération), OPAC de Meaux (appui technique), Régie de quartier Collinet Services (missions de conseil, accueil de stagiaires), Union française des centres de vacances et Compagnons sans frontières (envoi de

stagiaires), Mairie d'Othis (appui au Centre culturel de Campina Grande), Pharmaciens sans frontières (appui aux centres de santé).

Un effet « boule de neige » : Les services techniques de Meaux et Campina Grande ont ainsi engagé une réflexion commune sur la propreté urbaine et le traitement des ordures ménagères. Meaux apporte ses compétences techniques pour résoudre les difficultés d'assainissement des eaux et la mission locale de la ville envoie des jeunes travailler sur des chantiers d'aménagement des favelas. Enfin, la coopération s'élargira à d'autres domaines, comme l'aide à des centres de santé populaires, un appui en gestion et marketing au Centre du bois de Campina. Un jumelage est aussi en cours entre le Centre culturel français de Campina et celui d'Othis. Les deux municipalités ont signé en 1992 un protocole d'accord global autour de cette coopération, afin de continuer à chercher ensemble des réponses aux multiples enjeux du développement social urbain.

Source : Fiche d'information n° 8 du Programme Solidarité Habitat : Projets pour une coopération directe et décentralisée. Programme du GRET. Contact en France : Michel Bonnet, Mission locale de Meaux. Tél. (1) 60 25 28 95. FAX (1) 64 33 53 06

GRET = GROUPE DE RECHERCHE ET D'ECHANGES TECHNOLOGIQUES 213 rue La Fayette, 75010 PARIS. FRANCE. Tel 40 05 61 61. Fax 40 05 61 10

Fiche DPH n° 3768

LOGEMENT – BIDONVILLE – ECHANGE D'EXPERIENCES – RELATION NORD SUD
AMENAGEMENT URBAIN – ASSAINISSEMENT – COOPERATION INTERNATIONALE
POLITIQUE DU LOGEMENT – REHABILITATION – EMPLOI – GESTION URBAINE – MONTAGE INSTITUTIONNEL

• Settlement Development through linking people

A case of Kitagata project in Japan

1995/10/24

Buraku means a small settlement in Japanese, but it also refers to an area where socially discriminated people (Burakumin) live. According to an estimate, there are some 6,000 Buraku settlements all over the country housing more than 3 million Burakumins. They were unduly claimed to be « filthy » and have been segregated for hundreds years in terms of occupation, marriage and living environment. Since the 1920s, however, a strong national-level movement has been organized by Burakumin for their own human rights protection and liberation. In 1969, a special law was enacted to facilitate the improvement of designated Buraku areas, followed by a series of follow-up legislation.

While the discrimination still persists, many of Buraku settlements have been physically improved. Indeed, Buraku upgrading represents the most comprehensive, participatory and innovative urban improvement cases in Japan. These are characterized by a strong, federated Burakumin's organization (Buraku Liberation League : BLL) as a representative group acting at the various levels of government, its framework integrating the settlement development within socio-economic well-being and human rights issues, legislative and other responses from the national government with preferential subsidies for specific Buraku projects, systematized institutional set-up at the municipal government level.

Kitagata Project is a recent successful case of Buraku settlement improvement. Kitagata, a large Burakumin community of 41,000 people, is located in Kitakyushu City in southern Japan. It was densely inhabited, with very narrow road and public space. The local community repeatedly requested for improvement. But it was not until 1982 when the City's Advisory Board stressed a need for a comprehensive programme for the area that the local community and the government reached a consensus to initiate large-scale improvements.

The City Government engaged a planning consultant called Wakatake Institute to work with people and formulate a redevelopment plan. A field local office was set up in the midst of Kitagata area. Yokoh Hatakenaka, one of the writers of this study, and his colleagues from Wakatake stayed in the settlement and lived there for 6 years during the planning and implementation period. Hatakenaka, together with his family, was well-integrated in the community and worked as an intermediary between people and government.

It was found that, while small lanes and crowded housing were causing problems of fire, ventilation and sunlight, the community was well-maintained to clean the lanes with lawns and flowers as well as benches along the lanes where people occasionally sat and talked together in the evenings. People and planners were determined to keep such an interactive space. An Association of community leaders, the administration and planners was established ; holding monthly meetings and issuing regular newsletters. Women and children were organized to discuss the community development.

People participated in designing of new housing, resulting in a unique concept of having common corridors on the southern side of flats to ensure community interaction. Views of individual families were reflected in their unit design and external spaces. This participatory design process was called Moyal which implies linking people.

In 1993 the implementation of the Project was completed. The Association is now concerned with the maintenance of the area and discusses a management system through partnership between the community and the administration. Residents in new buildings have organized meetings to study methods and systems of community maintenance.

In dealing with the particular case of Kitagata, the study highlights the role of planners, which was vital. Hatakenaka and his colleagues, together with several university researchers, were fully involved and they not only provided technical advice, but also worked as catalysts in the community and as advocates in discussing with the government. It is interesting that an independent consultant engaged by the local government was able to perform such functions.

The present study provides a background of Buraku issues in Japan and the national Buraku settlement improvement programme. Urged by strenuous struggle by BLL, the role of the central government was to work out a framework for Buraku improvement projects with specified national subsidy elements. The municipal government is responsible for taking an initiative in the application of an improvement scheme. The most important is a strong organization at the community level to promote people and negotiate with the local authorities. Normally a BLL community branch performs an essential role.

Source : Data card carried out for the government/NGO cooperation project in the field of human settlement.

NIHON FUKUSHI UNIVERSITY OKUDA, MIHAMA-CHO, CHITA-GUN. AICHI-KEN. JAPAN. 470-32

Fiche DPH n° 4476
GOVERNMENT NGO COOPERATION – URBAN IMPROVEMENT
PUBLIC HOUSING – ENVIRONMENTAL IMPROVEMENT
COMMUNITY PARTICIPATION – URBAN PLANNING PARTICIPATION

• "Génération banlieue", un fonds commun de placement "à risques" en France

1992/05/03

L'économie alternative et solidaire vise à introduire une nouvelle conception du travail, à une refonte de la relation entre production et consommation, entre le marchand et le non-marchand, l'activité salariée et le bénévolat, le développement local et la dépendance. Cette école cherche aussi à multiplier les acteurs économiques, dans le but d'élargir, par l'amont et par l'aval, la notion de développement communautaire.

C'est dans cet esprit que le réseau de l'économie alternative et solidaire s'est créé en 1990. Il a pour objet de promouvoir le développement d'une économie s'appuyant sur des valeurs d'utilité sociale, de respect de l'environnement, de solidarité et de démocratie économique. Il est la mise en commun des actions de deux associations, l'ALDEA (Agence de Liaison pour le Développement d'une Economie Alternative) et l'association Solidarité-Emploi.

L'ALDEA naît dans les années 80 et a pour vocation, la promotion de nouvelles relations à l'économie, tant sur le plan théorique que pratique, grâce à des études et à des expériences sur le terrain. Elle met en place les CIGALEs (Clubs d'Investisseurs pour une Gestion Alternative de l'Epargne) en 1984 et l'année suivante crée GARRIGUE.

Solidarité-Emploi regroupe une trentaine de cagnottes réparties dans toute la France, financées par des collectes auprès de mille souscripteurs-donneurs. Le but est de créer des emplois à temps plein pour des chômeurs, au niveau local. Pour ceci, l'association attribue des prêts d'honneur (de 5 000 F à 50.000 F) et apporte une aide technique.

« Génération Banlieue », Fonds commun de placement à risque, démarre dans un contexte social agité. Partout le mal-vivre des banlieues éclate dans des manifestations de violence et de mécontentement, Le réseau, fort de ses expériences passées (il a aidé à la création de plus de 400 entreprises), souhaite désormais valoriser les ressources humaines locales en aidant financièrement à la création d'activités économiques dans les zones urbaines. En effet, de nombreuses initiatives, en banlieue, ont échoué faute de soutien financier adapté. Cette démarche s'inscrit en complément des actions déjà commencées par les pouvoirs publics ; ces derniers appuieront d'ailleurs le lancement de ce Fonds Commun. « Génération Banlieue », répond à plusieurs demandes : il aide à la création d'entreprises et d'activité économique dans les banlieues, il rassemble l'épargne en provenance d'un large public (5 à 10.000 personnes), sensibilisé au problème des banlieues, et il associe les groupes locaux à la gestion des investissements. Il est constitué d'au moins 2,5 millions de francs décomposés en parts souscrites par des personnes physiques ou morales. Il doit être placé pour au moins 40% dans des sociétés non cotées, et répondant aux orientations générales du projet. Il sera contrôlé par la COB (Commission des Opérations de Bourse). Une société de gestion est créée pour gérer le fonds ; c'est une union d'économie sociale, société anonyme à capital variable, avec directoire et conseil de surveillance, au capital minimum de 500,000 F. Elle réunit les associations du réseau, les partenaires du FCPR, les associations de banlieues et un partenaire bancaire. Elle sera rémunérée par un pourcentage (1 à 4%) pris sur les mouvements de parts. La campagne de promotion devrait commencer à l'été 1992.

Note : A FAIRE est un bulletin multi-associatif édité par l'ALDEA, Solidarité-Emploi, CIGALEs, et GARRIGUE.

CDTM = CENTRE DE DOCUMENTATION TIERS MONDE 20 rue Rochechouart, 75009 PARIS. FRANCE. TEL 42 82 07 51.
FAX 42 82 03 86

Fiche DPH n° 1615
CHOMAGE – REINSERTION – EPARGNE – SOCIETE LOCALE
PRET – CREATION D'ENTREPRISE – ECONOMIE INFORMELLE – ASSOCIATION

**. UNE ACTION ORGANISÉE :
DÉFINIR LES RÔLES DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS**

**ORGANIZING FOR ACTION :
ARTICULATING PUBLIC AND PRIVATE ACTORS**

Il n'existe aucune régie universelle pour la répartition des responsabilités aux niveaux communautaire, municipal, national et mondial. La coordination et l'organisation des actions civiles, publiques et privées impliquent un partenariat complexe. Les résultats obtenus, et non les moyens mis en œuvre, doivent être le critères d'évaluation fondamentaux des politiques publiques. Il faut également procéder à la distribution des responsabilités avec pragmatisme et respect mutuel. C'est à l'échelle des villes, ou des unités administratives locales pour les régions urbanisées, que les différents acteurs pourront organiser et optimiser les stratégies de lutte contre la pauvreté.

Les gouvernements nationaux devront favoriser l'intégration des citoyens pauvres, en particulier les femmes, sur le marché du travail et faciliter l'accès aux services urbains, à la propriété urbaine et aux avantages sociaux. Ils devront pour cela procéder à des modifications du cadre légal. Les gouvernements centraux devront déléguer les responsabilités aux gouvernements locaux, en s'assurant que la décentralisation ne débouche pas sur un conflit ethnique et en veillant à ce que ces nouvelles responsabilités correspondent aux ressources et à la capacité de construction. Les gouvernements centraux devraient aussi s'engager à ce que la démocratie populaire soit une réalité pour tous en assumant les frais de formation et en investissant dans la capacité de construction afin que les gouvernements locaux puissent jouer pleinement leur rôle dans la lutte contre la pauvreté fondée sur de nouveaux rapports avec les pauvres, et en aplanissant les obstacles financiers et culturels pour une meilleure approche collective.

There is no universal rule for the sharing of responsibilities among different levels : community, municipal, national, and global. Convergence and articulation of civil, public and private actions means transcending simplistic partnerships. It requires establishing results, instead of means or inputs employed, as the criterion for evaluation of public policies, and distributing responsibilities in a pragmatic, mutually agreeable manner. It is at the scale of the city, or of a local administrative unit in the case of metropolitan areas, that multiple actors can best articulate and operationalise strategies for poverty reduction.

For national governments, this means facilitating the integration of the urban poor, and particularly women, in labour markets, and increasing their access to urban services, urban land, and social benefits. This in many cases requires changes in legal frameworks. Central governments should devolve responsibilities and resources to local governments, ensuring that decentralization does not result in ethnic conflict, and not simply deconcentrate central powers at the local level without matching new responsibilities with adequate resources and capacity-building. Governments should also assume the costs of making popular democracy a reality for low income people, by financing training and capacity-building for local governments to assume new roles in poverty reduction, based on a new relationship with the poor, and by reducing financial and cultural obstacles to participatory approaches.

Local authorities should assume a central role in poverty reduction, by articulating and coordinating the interests and capacities of diverse actors, with special attention to women,

Les autorités locales devront jouer un rôle primordial dans la lutte contre la pauvreté, en articulant et en coordonnant les avantages et les capacités des différents acteurs, en particulier les femmes, les jeunes et les minorités ethniques. Elles devront également développer des programmes de travaux publics nécessitant une main d'œuvre importante et embaucher le personnel local en respectant les droits des nouvelles formes d'organisation du travail.

Les pauvres doivent continuer à s'organiser en groupes de femmes, associations pour les jeunes, mouvements populaires et organisations communautaires afin de négocier leurs priorités et pas uniquement leur emploi. Les citoyens pauvres devraient s'engager dans des partenariats avec des organisations non-gouvernementales, publiques et privées et les sensibiliser aux besoins et aux capacités de la communauté. Ils disposent du droit fondamental au pouvoir de décision pour tout ce qui concerne leurs conditions de vie et de travail, mais ils sont aussi responsables de la transparence de leurs organisations et doivent s'assurer qu'elles fonctionnent sur un mode démocratique en représentant les intérêts de tous, notamment les femmes, les jeunes et les minorités.

Les institutions internationales devront s'orienter progressivement vers une action publique en recommandant les principes suggérés dans le présent document auprès des gouvernements, du secteur privé, des organisations non-gouvernementales et des pauvres, en encourageant leurs partenariats. La communauté internationale peut accélérer le processus en favorisant le dialogue et les échanges d'idées Nord-Sud et Sud-Sud, en ignorant les idées préconçues concernant la soi-disant modernité du Nord, et en reconnaissant les

youth and ethnic minorities. Beside their facilitating role, municipalities need also to develop public works programs which are labour intensive and utilize community contracts, with due respect for the rights of existing and emerging forms of labour organization.

People living in poverty should continue to organize through women's groups, youth associations, people's movements and community organizations, to negotiate their priorities, and not only their labour. The urban poor should engage critically in partnerships with non-governmental, public and private interests, educating them about community concerns and capacities. People living in poverty have a fundamental right to participate in decisions which affect their living and working conditions, but they also have a responsibility to ensure that their organizations are transparent, democratic, and representative of diverse community interests, especially those of women, youth and minorities.

International institutions should adopt a progressive orientation to public action by recommending the course of action suggested in this document to governments, the private sector, non-governmental organizations, and people living in poverty, and supporting partnerships between them. The international community can catalyze this process by fostering greater North-South and South-South dialogue and exchange of experiences, overcoming the preconceived notions that are associated with the so-called modernity of the North, and recognizing common problems and shared solutions which transcend geographical boundaries. Multilateral agencies need to work with the private sector towards aligning production with the flexible, labour-intensive and decentralized character of the employment

problèmes et les solutions communs au-delà des frontières géographiques. Les agences multilatérales devront œuvrer avec le secteur privé afin d'adapter la production au type d'emplois à présent accessibles aux pauvres : flexible, nécessitant une main d'œuvre importante et décentralisée. Les institutions financières devraient recevoir l'appui des agences internationales pour la décentralisation des services bancaires et revoir les termes et les conditions d'accès au crédit. Les agences internationales devraient aussi encourager la création et le développement de nouvelles institutions financières spécialisées dans la pauvreté urbaine qui s'emploieraient à délimiter les problèmes et à exploiter les potentiels.

that is now available to those living in poverty. Financial institutions should be encouraged by international agencies to decentralize banking services and to modify the terms institutions targeted specifically at catering to the needs of the urban poor and harnessing their potential.

• Le processus de décentralisation et de participation à Barcelone.

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

Lors des dernières années de dictature (1970/1975), d'importants mouvements sociaux se développèrent dans les quartiers de la ville de Barcelone, en Espagne. Leurs revendications concernaient bien sûr le régime en général, la démocratie, mais portaient aussi sur des secteurs plus particuliers. L'urbanisme, l'aménagement, les équipements figuraient parmi ceux-ci. Dans ce contexte, la décentralisation et la reconnaissance des interlocuteurs sociaux de quartier étaient les objectifs de ces mouvements. Des associations de quartiers (Asociaciones de Vecinos) se constituèrent.

Pendant les années de transition (1976/1979), les partis politiques démocratiques (notamment le Parti Socialiste Unifié-Euro-Communiste) adoptent certaines propositions de ces associations, en particulier celles ayant trait à la décentralisation et la participation.

Aux élections de 1979, la nouvelle municipalité est majoritairement socialiste, avec le PSOE et le PSUC. Elle décide alors de la mise en place d'un dispositif pour amorcer la décentralisation et structurer la participation. Des conseillers municipaux sont nommés, ils sont les délégués du maire dans chaque arrondissement. C'est l'époque des études et des projets. Deux obstacles se posent alors à ce processus. Le premier est l'état de la « machine administrative ». Sa rationalisation apparaît comme un préalable à la réorganisation des pouvoirs. Le second est fait des résistances de fond qui subsistent à partager ou à diffuser le pouvoir, à le céder à l'opposition (dans les arrondissements où elle est majoritaire) ou à des associations « peu contrôlées ».

En 1983, un nouveau maire P. Managell est élu, figure plus favorable à la décentralisation. Il nomme un adjoint spécialement chargé de ces questions, Tenente de Alcade, porte-parole du Parti Socialiste Unifié. La nouvelle équipe se met au travail : elle définit de nouveaux arrondissements, élabore et exécute un programme de transfert de compétences, de services et de ressources aux arrondissements, élabore et met en place une nouvelle structure politique et administrative dans les arrondissements, fait approuver un règlement de participation et établit un système de collaboration avec les associations de quartier dans tous les champs de l'action municipale. Ainsi, en trois ans, en 1986, l'essentiel est déjà accompli.

Les années qui suivent sont celles de l'apprentissage des structures décentralisées. S'amorce un lent processus de consolidation et d'utilisation de la décentralisation. Les relations entre la ville et les citoyens se font surtout dans le cadre de l'arrondissement, y compris lors des débats touchant l'ensemble de la ville, comme cela fut le cas à propos des grands travaux précédents les Jeux Olympiques de 1992.

Si on le compare à celui d'autres villes européennes ou espagnoles, le processus de décentralisation à Barcelone se distingue par sa rapidité exceptionnelle. Cela s'explique en partie par la concomitance entre une période de changement général dans le pays et une volonté politique locale personnalisée. Cette expérience a été reprise dans le projet de loi spéciale de la ville de Barcelone.

Au fondement de la décentralisation, la question des rapports entre structures décentralisées et organisations sociales est source d'ambiguïtés. Alors qu'elle devrait naturellement engendrer le renforcement des associations, la décentralisation a aussi la tentation de se substituer à elles. Une autre forme de contradiction est le fait qu'elle facilite parfois le développement des corporatismes.

Le processus est aussi porteur d'interrogations : la décentralisation doit-elle être un processus ouvert, continu, permanent ou doit-on le stopper à un moment donné ?

A Barcelone, ce processus, au delà des difficultés brièvement mentionnées a tout de même eu des impacts importants sur les politiques urbaines. Sans elle nous dit Jordi Borda, celles-ci n'auraient pas été aussi « équilibrées et équilibrantes ».

Notons aussi que dans le cas Barcelonais, la réglementation de la participation a été en avance sur les pratiques sociales, dans la mesure où il y a eu plus de droit formels accordés que de possibilités de les utiliser à fond. Le défi à venir réside dans l'articulation entre structures décentralisées et structures métropolitaines.

Notes et sources : cette fiche a été rédigée à partir d'un document préparé par M. Jordi Borja (ex-responsable de la décentralisation et de la participation de la ville de Barcelone) à l'occasion de la rencontre de Recife sur la pauvreté urbaine qui a eu lieu en Mars 1996.
Contact : Mr. Jordi Borja Sabasista, consultores europeos asociados, S.A. Torre Drassanes 6-8, pta 11. 08002 Barcelona. Spain. Tel : +34 3 412 37 32. Fax : +34 3 412 13 63.

ESPAGNE
DECENTRALISATION – PARTICIPATION DES HABITANTS – DEVELOPPEMENT URBAIN
DEMOCRATIE LOCALE – POUVOIR LOCAL

• Implication of the Healthy Cities Project for urban poverty reduction

Lessons from Chittagong, Bangladesh.

MOTTE, Benedicte. 1997/10/20

Chittagong is an ancient city which remained small until the 1960's where it had a population of 30,000 inhabitants widespread on 10.24 sq.km. In 1993, its rapid growth had led to a city of a population estimated between 1.5 and 2.5 millions on 183.4 sq.km. Chittagong is now Bangladesh second largest city, its main seaport and industrial center. At this time, it was estimated that around 1 million inhabitants lived in slums. The built fabric showed significant signs of decay and the provision of most urban services was deficient. The city dwellers face numerous health problems including diarrhea, acute respiratory infections, wounds derived from accidents, diseases derived from malnutrition (such as anemia), skin diseases such as scabies etc. This situation is derived from a combination of urban facilities, overcrowding, constant flooding, unsafe roads, unemployment and sub-employment, poor housing and others.

Although Chittagong suffers from lack of financial resources, the above problematique also had a strong managerial component. The structure of urban management in the city was deficient in many respects, including a strong bureaucratic and vertical culture, high dependence on central government authorities, lack of internal coordination within local authorities, variation of management structures for analogous types of services to name a few.

The Chittagong Healthy City project started with a series of meetings and workshops in 1993, coordinated by World Health Organization (WHO). Initially, the Healthy Cities Project formed a network of 11 cities in the world. In 1993, there were 650 cities within 15 countries, interacting through 19 national and sub-national networks. Chittagong was one of the first places in a developing country to join the movement. All these projects have similar organizational frameworks consisting of a partnership among all social actors involved. Chittagong's project followed the general structure made of 1) a steering committee, responsible for major decision (chaired by the mayor and formed by representatives from all sectors of society and other organizations involved with the development of the Chittagong) 2) a project office to coordinate all activities, headed by a member of staff of the Chittagong City Corporation 3) zonal task forces responsible for plans and actions in the different geographical areas of the city 4) sectoral task forces responsible for specific type of actions in the city (e.g. housing, water, sanitation etc.). In brief, the approach conforms to the promotion of multi-sectoral and integrated processes of urban development. It does not preclude the implementation of specific projects or initiatives by any particular organization in the city – rather it provides a framework to integrate and mutually support individual initiatives.

The involvement of Chittagong in the program was a good way to face the problems mentioned concerning the city political and administrative management. Indeed, by working with the local people and through the institutions, Healthy City helps to build local capacity and strengthens participation at various levels. The enhancement of the coordinating role of the local government authority and support for the participation of the poor (leading to the formation of a slum dwellers forum) were thus important features of the project.

It is important to remember that the major aim of Healthy Cities is not to obtain quick results but to aim at establishing a « healthy urban management culture », one of the conditions leading to sustainable achievements. In Chittagong, the local institutions gradually absorbed the project's concept ; the degree of participation and integration of activities is greater. The task forces have been defining priorities for action, including city-wide project (e.g. the construction of 8 new maternal and child health centers).

There is no external funds brought by the project, rather an encouragement to use local resources effectively and seek complementary ones. WHO eventually acts as a facilitator and database to ease access to external donors. For the donors, the frame of the Healthy City Programs appears as a guarantee of the city wide scrutiny of the project they are funding.

At different levels, some of the heaviness in Chittagong were : the great interference of central layer of power in local affairs ; the lethargic attitude of the local officials towards externally driven initiatives ; the lack of tradition in participatory processes and liaison with government authorities.

The Healthy Cities Project has been criticized by attempting to induce changes via a top-down approach, externally induced. The author of the report thinks the view that every possible change should spring from the local communities should not be taken to the extreme. According to him, good ideas can also be disseminated and absorbed by local actors, even though the ideas are not originally their own. The important thing one has to pay attention for is that the Healthy Cities Project become integrated in the existing structure of government, and not lead to form a parallel government. In Chittagong, more efforts are still to be made to reinforce the involvement of communities and other non-public actors as much as possible, since remains the best way to make development sustainable, to survive political changes and avoid political manipulation.

Notes and sources : This file is based on documents that were prepared for the international conference on urban poverty which took place in Recife in March of 1996. Presentation written by Dr Edmundo Werna, urban engineering group, Department of civil construction engineering, university of Sao Paulo, Tel +55 11 818 5449 Fax +55 11 818 57 15 E-mail : edwera@usp.br.

FPH = Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme. 38, rue Saint-Sabin. 75011 Paris. France. Tel 01 43 14 75 75. Fax : 01 43 14 75 99.

BANGLADESH
SUSTAINABLE DEVELOPMENT – LOCAL DEMOCRACY
URBAN MANAGEMENT – COMMUNITY PARTICIPATION – LOCAL POWER

• L'approvisionnement mutuel entre une organisation d'appui aux micro-entreprises et une banque commerciale

Un exemple au Chili

LESAFFRE, Dominique. 1993/09/07

Le Chili tend de plus en plus à reconnaître l'importance de la petite production comme facteur dynamisant pour l'économie, en particulier grâce à sa capacité d'absorption de main d'œuvre. De plus, ce secteur est complémentaire de celui des grandes entreprises et sait tirer parti des créneaux libres et des excédents du marché.

Une des principales actions des politiques gouvernementales a ainsi été de régler le problème de l'impossibilité d'accès au crédit institutionnel par les micro-entreprises. En effet, la faiblesse économique de ces dernières et la nature des différents marchés qu'elle abordent sont perçues comme un obstacle majeur à l'obtention de crédits de la part des institutions financières formelles. Celles-ci considèrent en effet les micro-entreprises comme des clients à haut risque. De même, les coûts administratifs élevés et les bénéfices réduits n'attirent pas les banques vers ce type de clientèle, sans parler de leur manque de connaissances sur ce segment du marché et sur la meilleure façon de l'aborder.

C'est donc par le biais des organisations d'appui du secteur informel productif que les crédits aux micro-entreprises sont négociés avec les institutions financières, à des taux parfois préférentiels, mais surtout à un coût d'opération très bas, entraînant ainsi un financement attractif pour cette clientèle soumise aux usuriers.

La position de l'organisation d'appui vis-à-vis de la banque est renforcée par l'existence de lettres de garantie signées entre cette organisation, la banque et un garant national ou international. Les lettres de garantie sont un ordre de paiement en faveur d'un destinataire pour couvrir la part du risque prise par la banque lors d'opérations de crédit ou d'opérations commerciales. Ce ne sont pas des opérations de transferts de fonds tant que la banque n'appelle pas la garantie. La lettre de garantie permet de mobiliser vers la micro-entreprise des liquidités bancaires.

Par exemple, en 1991, avec une garantie de 80 000 US\$ émise par un garant international, RAFAD, en faveur de la Banque de développement du Chili, SOINTRAL (Société d'investissement pour le travail, SARL Chilienne) a mené, sur une année, des opérations de crédit équivalent à 642 000 US\$ et réparties en 1 020 crédits aux taux du marché sans que cette garantie ait été appelée. De plus, récemment, la Banque a augmenté la ligne de crédit de deux fois le volume de la garantie aux mêmes taux d'intérêt et d'amortissement que la ligne précédente.

Pour amplifier un tel système, il existe une alternative intéressante qui consisterait à attirer l'épargne de la clientèle du même pays que l'organisation informelle de crédit par des taux adaptés et une participation à une action de développement.

On peut dire en fin de compte, qu'en termes commerciaux, c'est une relation d'égal à égal qui s'établit entre la banque et l'organisation d'appui.

En conclusion, il faut souligner le rôle fondamental de l'Etat pour stimuler l'attention des institutions financières formelles envers ce secteur de l'activité économique, notamment en rendant les relations entre le secteur financier et les micro-entreprises plus souples et en dotant de capacités de garantie les organisations d'appui spécialisées dans ce secteur.

L'expérience de SOINTRAL illustre les qualités requises pour pouvoir articuler « formel » et « informel » ; souplesse, mais aussi détermination, capacité permanente de négociation, mais aussi adaptabilité à la nature des besoins de financement. Moyennant quoi, on assiste à une véritable démultiplication des ressources possibles.

Source : Compte-rendu d'un séminaire tenu à Quito (Equateur) en octobre 1992.

Le financement alternatif : Le cas des micro entreprises et des associations de producteurs des pays andins

RAFAD = RECHERCHES ET APPLICATIONS DE FINANCEMENTS ALTERNATIFS AU DEV 1 rue de Varembe – CP 117. CH 1211 GENEVE 20. SUISSE. Tel (19) 41 22 733 50 73. Fax (19) 41 22 734 70 83. E-mail 289 450 IRED CH

Fiche DPH n° 3439

MICRO ENTREPRISE – STRUCTURE D'APPUI – RELATION AVEC LE SYSTEME BANCAIRE –
GARANTIE BANCAIRE – ACCES AU CREDIT – BANQUE COMMERCIALE – ROLE DE L'ETAT –
ORGANISME FINANCIER – FINANCEMENT ALTERNATIF – SECTEUR INFORMEL

- **La Commune de Lutterbach joue l'insertion**

Pour aider ses habitants en difficultés sociales, une petite commune d'Alsace crée successivement une association de formation, puis une association intermédiaire, puis une entreprise d'insertion, enfin des activités industrielles et commerciales qui visent aussi un but culturel

WERQUIN, Jean. 1996/12/20

Lutterbach est une petite commune de la banlieue de Mulhouse, seconde ville d'Alsace (région de l'est de la France). La proportion des habitants en difficultés sociales y est plus importante que dans les communes voisines. Pour favoriser leur insertion, l'équipe municipale en place depuis 1977 a mené plusieurs actions successives.

1. Elle a d'abord créé une association sans but lucratif (loi de 1901); INSEF (Insertion Sociale par l'Emploi Et la Formation). Sa mission est de suivre individuellement les bénéficiaires du RMI (revenu minimum d'insertion) de la commune. Elle leur apporte une formation aux métiers du bâtiment sur des chantiers professionnels; elle a aussi conduit un atelier de restauration, et projette une diversification vers les métiers de l'environnement. Dix postes sous CES (contrat emploi solidarité) ont été ouverts à cette fin. L'association, qui reçoit diverses subventions, rémunère deux permanents à plein temps: un coordinateur et un formateur.

2. Cette formule, très classique, améliore l'employabilité mais ne procure pas d'emplois. La municipalité l'a prolongée par la création, en 1988, d'une association intermédiaire (AI): INSEF-INTER. Selon la loi française, l'AI a pour objet d'embaucher des personnes dépourvues d'emploi et en difficultés d'insertion, pour les mettre à titre onéreux à la disposition de personnes physiques ou morales: particuliers (ménage, jardinage), entreprises (manutention, nettoyage), associations, communes et collectivités (nettoyage, services divers). Débordant les limites de la commune, l'AI a pu ainsi fournir, en 1994, 42 000 heures de travail à 175 personnes, en majorité des femmes: cela équivaut à 20 emplois à temps plein. Elle rémunère deux permanents à 130 heures par mois, et utilise les compétences d'un assistant social payé par la commune.

3. Dans le même temps, l'équipe municipale conduisait un projet d'ensemble pour valoriser un quartier: construction de 23 logements, avec crédits HLM (habitations à loyer modéré) et participation des futurs locataires à la conception de leurs logements; aménagement d'un carrefour central; remise en état et aménagement, enfin, des caves de l'ancienne « Brasserie de Lutterbach » qui avait cessé son exploitation avant 1970.

Le projet de la municipalité visait plusieurs objectifs: ouvrir un restaurant sous forme d'entreprise d'insertion (EI), donnant du travail et un métier à des personnes en difficultés; reprendre la fabrication d'une bière artisanale; instituer un lieu de rencontre pour les associations et sociétés locales; créer un musée de la bière et du patrimoine dans ces caves du 17^e siècle. Les deux premiers buts sont atteints depuis janvier 1994; l'aménagement du musée et de la salle polyvalente se poursuit. Pour ses clients, l'EI est une entreprise ordinaire, pratiquant des prix normaux: une aide spécifique de l'Etat compense la moindre productivité des employés en cours d'insertion.

L'E.I. « Le Chateaubriand », sous la forme d'une SARL (société à responsabilité limitée), a pris la suite de l'ancien atelier de restauration de l'association INSEF. Son capital de 120 000 F est fourni à 83 % par l'ACDEL (Association pour une Consommation Différente et pour l'Emploi Local: association sans but lucratif, suscitée par le Maire), et pour 17 % par des actionnaires privés. Elle emploie un cuisinier, 3 serveuses, des agents d'entretien à temps partiel. Une SA (société anonyme), « Les Caves de la Brasserie », assure la production de bière. L'ACDEL a souscrit 49 % de son capital de 450 000 F, le reste est de sources privées. A terme, ces deux sociétés ensemble comptent employer neuf personnes à temps plein. Un montage juridique approprié laisse à la commune la propriété des investissements, loués aux deux sociétés ci-dessus. En 1994, la brasserie et le restaurant ont obtenu des résultats comptables supérieurs aux prévisions.

Les projets de la municipalité ne s'arrêtent pas là. En fonction des subventions de lancement sollicitées, ils pourraient comporter des actions très diverses, confiées aux structures décrites ci-dessus: gestion des déchets communaux et des environs, développement de services de proximité, aménagement et entretien de l'environnement/biomasse, développement des ventes de bière artisanale, formation d'un animateur culturel des « Caves de la Brasserie », chantiers professionnels

en ville (construction et réhabilitation d'immeubles) et à la campagne (chemins de nature, rivières, forêts), formation qualifiante de personnes intervenant à domicile, pour le compte de différentes structures de services. Chaque fois, il s'agit autant de formation et d'insertion de personnes fragiles ou en difficultés sociales que de travaux utiles.

De tels résultats sont remarquables à plusieurs titres: par leur progression, qui s'apparente à « l'intégration verticale » des groupes industriels; par l'établissement ou le maintien d'un lien social en plus de la mise au travail de personnes défavorisées; par la convergence d'objectifs économiques, sociaux et culturels. Les chiffres de l'année 1994 en confirment la validité. On peut y voir un pari sur l'avenir, nécessitant un optimisme raisonné. A l'évidence, cette action est due à la conviction et à la persévérance du maire, M. Roger Winterhalter, adepte déclaré d'une économie alternative et solidaire ainsi résumée : « Il est possible de vivre et de travailler autrement ». Son étude de marché et l'analyse de rentabilité témoignent d'une approche très réaliste. Tirant parti de circonstances favorables, l'existence de caves anciennes et la nostalgie d'une industrie locale, il a su persuader son conseil municipal, qui a voté d'importants crédits d'investissement et de fonctionnement. Apparemment, la population est également d'accord: la municipalité de 1977, constamment réélue, l'a encore été en 1995, elles crédits privés ont répondu à l'appel. Dans la mesure où de tels éléments sont rassemblés – ce n'est pas courant, mais pas non plus exceptionnel – l'expérience est certainement reproductible.

Source : « Projets de développement d'activités nouvelles de proximité » est un fascicule de 48 pages présenté au Préfet du Haut-Rhin par le Maire de Lutterbach le 29 septembre 1995.
Contact : Mairie, F68460 LUTTERBACH

CIME = Comité d'information et de mobilisation pour l'emploi 16, boulevard Pereire, 75017 PARIS. Tél. 01 42 27 02 98
Fax 01 42 27 22 41

Fiche DPH n° 5487

ECONOMIE LOCALE – DEVELOPPEMENT LOCAL – PRISE DE PARTICIPATION
INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE – MARCHÉ URBAIN – COFINANCEMENT
LUTTE CONTRE L'EXCLUSION PAR L'INITIATIVE ECONOMIQUE – INSERTION PROFESSIONNELLE
PRODUCTION DU LOGEMENT – AMENAGEMENT URBAIN – COLLECTIVITE LOCALE

• Du "Mutirao 50" à la "Résidence de l'aube nouvelle"

1990/07

Il s'agit d'un programme de construction d'une cinquantaine de logements en aide mutuelle (mutirao) à Fortaleza (Brésil). L'objectif principal du programme est de fournir un soutien à la municipalité de Fortaleza pour la formulation d'une politique locale de logement populaire en promouvant des innovations et en renforçant le processus d'organisation populaire. Une convention entre la mairie et une ONG française, le GRET, comme opérateur, a permis d'expérimenter et de mettre au point des innovations dans cinq domaines:

- innovations technologiques adaptées à la construction de logements de faible coût (parpaings de pierre, composants en ferrociment, préfabriqués ciment, briques de terre stabilisée)
- micro-entreprises populaires pour la production de matériaux de construction
- caisse d'épargne communautaire destinée à collecter l'épargne préalable et à attribuer des crédits pour l'achat de matériaux de construction et l'alimentation du fond de roulement des micro-entreprises
- une méthodologie de travail reposant sur le travail communautaire et la participation des usagers
- des outils de conception et de gestion du chantier adaptés à la filière de production sociale du logement.

La philosophie générale du programme s'inscrit dans l'action communautaire. La finalité du travail collectif pour la conception, la construction et la gestion du quartier et des logements vise aussi à renforcer cette capacité collective des familles. Cette philosophie a supposé un travail de sensibilisation de la communauté et un accompagnement technique et social effectué par le GRET et l'UAC (Union d'action communautaire) rattachée à la mairie afin que les bénéficiaires réalisent eux-mêmes leurs logements. Ils ont dû être formés à des tâches spécifiques et complémentaires rendant possible le travail collectif.

Une des principales originalités du projet se trouve dans les modalités de recouvrement des coûts des logements. Les parties en présence (municipalité, UAC et CONPOR) ont imaginé et accepté un système original de repaiement à partir de trois sources: une contribution mensuelle de chaque bénéficiaire à hauteur d'un pourcentage du salaire minimum pendant six ans, une contribution « sociale » du CONPOR à partir des fêtes, des bingos et des locations d'espaces commerciaux, une contribution économique de la micro-entreprise: 18 % sur les ventes jusqu'à concurrence de 8,5 salaires minimum.

Le projet a permis la construction de cinquante logements, une crèche pour soixante enfants, un petit centre commercial pour onze magasins, un centre communautaire et une micro-entreprise fonctionnant comme centre de formation et d'apprentissage pour les jeunes du quartier.

Un exemple de projet de logements populaires mené avec la participation conjointe de la municipalité et des habitants. Le point fort de cette expérience se trouve dans la création d'emplois générés par la micro-entreprise pour environ un bénéficiaire des logements sur deux. Il faut préciser que le système original de repaiement des logements a été mis en place dans un contexte peu favorable au repaiement par les habitants: en effet, il existe d'autres projets qui sont de pure assistance et donnent des maisons aux habitants sans se préoccuper de leur développement.

Sources: Plans et illustrations.

GRET = GROUPE DE RECHERCHE ET D'ECHANGES TECHNOLOGIQUES 213 rue La Fayette, 75010 PARIS. France.
Tel 40 05 61 61. Fax 40 05 61 10

Fiche DPH n° 572
PARTICIPATION POPULAIRE – AUTO CONSTRUCTION – ORGANISATION
COMMUNAUTAIRE – PROCESSUS D'INNOVATION – HABITAT POPULAIRE – HABITAT URBAIN –
FINANCEMENT DU LOGEMENT – INNOVATION TECHNOLOGIQUE – EPARGNE – PRÊT – REUSSITE

. L'AVENIR DES VILLES: NOTRE AVENIR À TOUS

THE FUTURE OF OUR CITIES : OUR COMMON FUTURE

La pauvreté urbaine et ses conséquences humaines représentent peut-être le seul grand défi de notre époque. L'avenir de nos villes, où vivra la majeure partie de l'humanité au cours du siècle à venir, dépend de notre action que nous devons mener avec soin. Alors que nous abordons le XXI^e siècle, le point crucial de la politique urbaine est la lutte contre la pauvreté. Nos objectifs sont l'intégration des organisations urbaines parallèles, la reconquête et l'utilisation démocratique de l'espace public urbain et l'inversion des tendances vers la concentration des richesses et des avantages qui conduit souvent au cercle vicieux de la violence.

La lutte contre la pauvreté urbaine est un défi mondial. Pour réussir, nous devons tirer parti de l'expérience de chacun et des organisations aussi bien dans le Nord que dans le Sud, en encourageant les échanges qui nous permettront de poser les vrais problèmes. Dans ce dessein, les populations pauvres devront se familiariser avec les réseaux de communications, souvent monopolisés par les intermédiaires et les experts. Les experts jouent un rôle important, mais nous devons mettre en place des mécanismes facilitant l'échange direct, horizontal et mondial.

Cet échange horizontal et direct implique la mobilisation des gouvernements locaux, du secteur privé et des organisations non-gouvernementales et communautaires. Afin que les politiques publiques répondent à une réalité, elles doivent s'appuyer sur l'expérience, et les populations auxquelles elles s'adressent doivent impérativement prendre part à leur formulation et mise en pratique.

C'est une opération risquée, mais nous devons nous résoudre à investir dans la

Urban poverty and its attendant human cost is perhaps the single greatest challenge of our time. The future of our towns and cities, which is where most of humanity will live in the next century, hinges on our tackling it successfully. The centerpiece of urban policy as we enter the 21st Century must therefore be the struggle against poverty, with goals such as the integration of the informal city, the recovery and democratic use of public space, and the reversal of the trend towards the concentration of wealth and opportunities, which so often ends in a spiral of violence.

The struggle against urban poverty is a world challenge. To succeed, we need to tap the experience of individuals and organizations in the South as well as in the North, promoting an exchange that, more than the answers, will teach us what questions to ask. To this end, people living in poverty must take part in communications networks, which are often monopolized by intermediaries and experts. The role of experts is important, but mechanisms should be developed to facilitate direct, horizontal, global exchange.

Such horizontal, direct contacts must involve local governments, the private sector, non-governmental and community organizations. And if public policies are to respond to real needs, these must be built out of experience, and their formulation and implementation must involve the people for whom they are intended.

To do this, safety nets are not enough. Let us resolve to invest in the struggle

lutte contre la pauvreté urbaine en pariant sur les pauvres. Encourageons les efforts des populations pauvres. Les nouveaux moyens de communication et les expériences heureuses prouvent que nous pouvons y parvenir de façon démocratique et abordable. La lutte contre la pauvreté ne doit en aucun cas être aux mains d'experts et de technologies de seconde classe. C'est un énorme défi qui mérite ce que nous pouvons lui offrir de mieux.

against urban poverty, to invest in the poor themselves. Let us help people confronted with poverty in their efforts. New means of communication and successful experiences demonstrate that this can be done in a democratic and affordable manner. The struggle against poverty cannot be relegated to second-class expertise and technology. It is a huge challenge. It deserves the best.

• Le « forum des habitants » à Istanbul, des citoyens au sommet des villes.

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

A Istanbul en juin 1996, l'ONU (Organisation des Nations Unies) convoquait les états et gouvernements, mais aussi un grand nombre d'experts à venir débattre des questions d'habitat dans le monde. Ce Sommet « Habitat II » reprenait, vingt ans plus tard, le même thème que celui (Habitat I) qui s'était tenu à Vancouver en 1976. Au delà de l'habitat, c'est l'enjeu du devenir des villes dans leur globalité, à l'heure où la population mondiale devient majoritairement urbaine, qui est devenu la raison d'être de ce sommet.

Bien que reconnaissant et intégrant pour la première fois l'intérêt d'une participation d'acteurs variés (des autorités locales au secteur privé, en passant par les Organisations Non-Gouvernementales ou les universités), les organisateurs d'Habitat II, et peut-être la plupart de leurs convives, ne semblaient que peu se soucier de la présence ou non des acteurs les plus directement concernés par l'avenir des villes, à savoir les habitants eux-mêmes.

Parallèlement, au sein de la FPH (Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme) et de son programme « Etat et Société » se développaient des actions et réflexions visant à infléchir les modes d'action publique d'une part, à soutenir la construction de la parole habitante d'autre part.

Face à l'ampleur de l'organisation du sommet des villes, une question lancinante préoccupait les animateurs de la FPH: le devenir des villes touche tout le monde, mais les participants institutionnels parlent-ils au nom de tous? Une chose est de parler au nom des habitants, une autre est de les écouter, une autre encore sans doute de les avoir entendus. C'est ainsi à germer l'idée d'organiser la présence d'habitants à Istanbul, afin qu'ils puissent parler eux-mêmes d'eux-mêmes. Présences symbolique forte au milieu de réunions très officielles, des habitants de Marseille, Rufisque, Dakar, Fortaleza, Saint-Etienne, Palo-Alto, Mexico et Lille ont fait connaissances et échangé leur expériences pendant les quelques jours qu'a duré le sommet.

Le « forum des habitants » à proprement parlé s'est déroulé sur une journée. Moment de prise de parole des habitants dans une salle publique, moment d'intenses émotions quand sont racontées les luttes pour améliorer les conditions d'existence, l'indifférence des nantis, le courage et la persévérance.

De ces rencontres est sortie la déclaration « parole d'habitants », expression brute des revendications de ceux-là qui, venus des quatre coins du monde et de milieux politiques et urbains bien différents, se sont reconnus les mêmes besoins fondamentaux dans leurs actions quotidiennes au cœur de leur quartier. Interpellant les pouvoirs publics, cette déclaration énonce quelques principes de base. Les habitants appellent à la reconnaissance et la prise en compte de ce qu'ils sont, vivent et font par les autorités auxquelles ils sont confrontés. Ils demandent le droit à un logement pour tous: « Nous le peuple, on ne peut habiter ni dans le ciel, ni dans la mer, on a le droit à être et à rester sur notre terre ». Soulignant leur besoin de formation et d'information pour se faire entendre, ils demandent à être reconnus en tant qu'acteurs et interlocuteurs à part entière par les représentants des pouvoirs publics ou les professionnels afin que s'instaure un dialogue véritable avec eux. Ils en appellent ainsi à la construction de partenariats nouveaux avec les autorités.

Au delà de ces appels, cette rencontre a fait prendre conscience aux habitants de la nécessité pour eux de renouveler de tel moment d'échanges d'expériences et de travailler à la constitution de réseau permanents d'habitants dans les différents continents, là où il vivent.

La constitution de réseaux d'habitants s'inscrit dans le long terme et se réalise doucement. En Amérique du Sud, le travail de Téolinda Bolívar avec des habitants de quartiers autoconstruits autour de la publication « Cuidades de la gente » est vecteur d'échanges qui touchent plusieurs pays. La rencontre interafricaine de Dakar sur le dialogue élus/habitants/professionnels (qui doit avoir lieu en février 1997) co-organisée par la fph, constitue le point d'ancrage d'échanges en cours en Afrique.

En Europe, le travail de la FNAU (Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme) sur la participation des habitants au projet urbain est de la même façon un point de cristallisation de réseaux d'habitants de villes partenaires.

Notes : pour plus d'informations sur le forum des habitants, son organisation ou ses suites, veuillez contacter Karine Goasmat ou Patrick Fouillard à la FPH.

FPH = Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme. 38, rue Saint-Sabin. 75011 Paris. France.
Tel 01 43 14 75 75. Fax : 01 43 14 75 99.

FRANCE
CITOYENNETE – RESEAU DE CITOYENS
PARTICIPATION DES CITOYENS – ECHANGES D'EXPERIENCES
DEVELOPPEMENT SOCIAL DES QUARTIERS – HABITAT – LOGEMENT

• The UN system and urban poverty alleviation

MOTTE, Bénédicte. 1997/10/20

Urban poverty alleviation is one of the field covered by the UN (United Nations). Here are the main points that Frits Wils presented during the Recife Conference on Urban Poverty. His reflection is based on the experience of the actions and programmes of the UN, especially those of the United Nation Centre for Human Settlements (UNCHS).

A few lessons have been learnt through the urban poverty alleviation actions. Among them is the need for a *multilevel approach*. It were probably first the specialists focusing on micro and small enterprises, who arrived at the conclusion that micro level interventions were hardly effective and sustainable, unless supported by an appropriate policy-environment at macro level. Analogous conclusions can be made in the case of the habitat of the urban poor (including housing, infrastructures and services like sewage disposal, sanitation, drinking water and so on). Indeed, the problems of the urban poor cannot be solved at the level of the individual slum community only. In order to be effective and sustainable, micro-level interventions need to be supported by a city-wide approach and an appropriate policy-framework in fields like landtenure and landuse, housing, infrastructure, transport and economic development.

The need for an *integrated multisectorial approach* is another lesson we are learning. The economic base of the urban poor need to be improved so that they can help and sustain the cost of their operating and maintaining their habitat and related services. Hence, the problems of to the habitat and the basic needs of the urban poor have to be apprehended together with employment and income generating programs. Habitat and services themselves can serve as a basis of productive employment for a part of the slumdwellers.

The third lesson is the need for *complementarity between various actors*. As Argued by Habitat's Community Development Program (underway in 7 countries), an interventionist state failed to solve the problems of the poor urban settlers. There is a need for « enabling government » assisting slum communities in their organisation and efforts to improve their socio-economic conditions. The combination of the sheer and manifest limitations of the state and of growing pressures from below (local level) helps push the search for the actual application of this principle in the fields of administration, planning and financing forward.

For the author, it makes no sense to continue working on the one or two levels only, in one sector, and with only one or two actors. These lessons do not seem quite new, but their implementation remains problematic, also in the « UN system ». In fact, the UN do not constitute a System in themselves insofar as there is no whole to speak of. Each agency or institution seems to have its own fief, mission, specialised concepts, methods and staff, targetgroups and the corresponding indicators of success. Therefore, it seems more a feudal structure (made of « parcelled sovereignties ») without any common guiding. The often massive and costly international conferences and efforts setting broad agendas have hardly improved this situation. The Global Plan of Action for Habitat II for example, largely composed by diplomats and officials does not consist of a proper coherent plan, nor does it reflect the lessons governments, policy makers and change agents have been learning in this field. In short, it fails to project a road towards future, based on learning from the past.

We, experts, do not do so much better. We tend to order the world and subject-matter according a typical model which is a matrix composed by two axes: level and sector. In doing so, we are hoping to be able to map our problem areas in an orderly manner. We only reflects a wider tendencies of compartmentalisation.

In a sense, our lessons do challenge us to transcend the boundaries of levels and sectors and to dare widen our questions for analysis and policy-making. Would it not be possible to turn our « matricised » concepts and experiences from liabilities into assets which compliment one another, and which add their value toward the generation of a better and more integrated analysis and policy of urban poverty alleviation? Promoting and elaborating such an integration should emerge from the efforts of all to link problems in their field to broader issues and to approach them from a multi-level, multi-sectoral and multi-actor point of view.

The city presents a good unit for trying to reach such a convergence, in a multilevel, multi-sectoral and multi-actor approach. As a concrete and circumscribed territorial entity it links global, national and CBO levels; and it clearly calls for a multi-sectoral approach from different sets of actors. Three examples of issues to be tackled: the first refers to *global economic and institutional strategies* which deeply affect the space and opportunities for an effective struggle against poverty. A struggle which relates not just to employment and income, but is also quite germane for habitat, basic services and social integration.

The second issue is of *public administration and politico-institutional* kind and that is growing recognition of the need for more an « enabling » and less interventionist (local) government. Current decentralisation policies provide an important context and momentum to such enabling strategies, so do Policies and programmes of city management. These different level of thinking and action all seem to converge into a refurbished government which puts its resources and decision-making in the service of empowered CBO's, including those from poor settlements.

It is not all clear however whether, how and where programmes of decentralisation, city-management and of (poor) community development interrelate. How and when approach to urban poverty alleviation go hand in hand? How if ever, will the bottom-up practice of territorial communities link up with top-down enabling local government? Do enabling governments benefit from decentralisation or does it reach into the CBO's themselves? Will CBO's achieve some formal status in a system of local administration or government, or will the empowerment of the urban poor follow separate routes from those of the public system. What will be the balance of LGO and CBO responsibilities? The definition of the balance remains an often controversial matter in many countries. If urban poverty alleviation is to be solved through democratic channels and with the help of empowered poor communities, acting in concert with enabling government, then is the outcome of this debate is capital.

A third issue relates to *CBO's in the various regions of the South*. The degree of development of civic society and its autonomy especially vis à vis the state vary considerably. In some regions, the process starts from the bottom-up, in others from the top-down. In any case, convergence is needed for balanced structures to be established. If we assume that governments are prepared to embrace the empowered CBO's cum enabling government scenario, they may once more get themselves into the paradoxical familiar position where, having chosen the empowerment of communities they fear to loose control. The scenario may as well provokes contradictions between the urgent claims of the poor and those coming from other, politically more influential sectors, and those emerging between poor communities themselves. How will such unavoidable contradictions be handled? It would be desirable that UN agencies discuss such issues together, insofar as they transcend limitations of level and sector.

Urban poverty alleviation attracts and mobilises many UN agencies and other agents. The build-up of specialised knowledge, methods and cadre, is still very much in progress, but we still face major questions, from the global to the CBO level which cannot be neatly situated and caught in a matrix structure. If the UN agencies, involved in the dynamic process of urban development, especially in the South, would manage to retain their identity and work their problem area, yet at the same time learn to systematically raise broader and lateral questions, linking their work in the matrix to that of other agencies, the value they can add to a multilevel, multisectoral and multiactor approach to urban poverty alleviation as needed today would probably increase.

Notes and sources : This file is a summary of a paper by Fritz Wils prepared for the international conference on urban poverty which took place in Recife in March of 1996. Fritz Wils is an associate professor at the institute of social studies at the Hague. Institute of Social Studies, po Box LT The Hague, The Netherlands Tel +31 70 4260 776 Fax +31 70 4260 770.

FFH = Fondation Charles Léopold Mayer pour le progrès de l'Homme. 38, rue Saint-Sabin. 75011 Paris. France. Tel 01 43 14 75 75. Fax : 01 43 14 75 99.

- **Faciliter l'émergence de projets d'habitants, accompagner, animer des réseaux professionnels, doter les groupes de moyens financiers**

Exemple d'un fonds de soutien aux initiatives locales, Rillieux-la-Pape, Rhône

AULAGNER, Christine. 1995/11/01

Les fonds de soutien aux initiatives locales (FSIL) se sont développés en région Rhône-Alpes sur les sites en développement social urbain depuis les années 1991. Abondés et créés par différents partenaires (Préfectures dans le cadre de la politique de la ville, 1 % associatif, Fondation de France / FAS / Caisse des dépôts et consignations), ils ont généralement pour but de favoriser l'émergence et la réalisation de projets portés par des habitants; et ce, avec une plus grande souplesse dans les procédures de décisions que celle qui préside à la programmation annuelle des actions. Nous présentons parmi d'autres, l'exemple du FSIL de Rillieux-la-Pape (Rhône) dont la particularité est d'avoir développé à l'occasion de la création de ce fonds, un réseau pour l'accompagnement des porteurs de projet.

DEPUIS 1992, UN FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

Ce FSIL a été créé en 1992 par l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (Émous) dans le cadre de la procédure site pilote pour l'intégration du FAS. Le quartier « ville nouvelle » concerné comprend 25 000 des 32 000 habitants de la commune. Lors du démarrage du FSIL, les travailleurs sociaux, les professionnels des équipements de quartier, l'Émeus (deux chefs de projet, agents de développement), se sont réunis au sein d'un « groupe d'initiative locale » pour définir les modalités du soutien à l'émergence d'initiatives d'habitants.

Le FSIL doit permettre de financer des projets ponctuels portés par des habitants, constitués ou non en association. Le fonds est passé de 50 000 F à l'origine à 100 000 F actuellement (financements État/FAS/Ville). Sous-utilisé au départ, ce n'est plus le cas actuellement.

UNE PROCÉDURE PRÉCISE MAIS SOUPLE

Un comité technique instruit les demandes. Il est composé du délégué de l'État, de l'adjoint chargé de la vie associative, du secrétaire général adjoint, des chefs de services municipaux concernés, de deux représentants de l'Émous et deux représentants du « groupe d'initiative locale ». Aucun habitant n'y participe, bien qu'ils soient membres de droit.

Le comité se réunit une fois par mois: c'est au printemps que les demandes sont les plus nombreuses. Le comité donne un avis immédiatement; la réponse est transmise dès le lendemain. Les habitants présentent leur projet par écrit. Tout projet soutenu doit faire l'objet d'un bilan écrit ou oral à la fin de l'action.

Les critères d'éligibilité des projets sont:

- la dimension collective du projet,
- le déroulement de l'action dans le quartier,
- le portage par des habitants des quartiers,
- l'aide au démarrage.

Si les actions se répètent ou s'inscrivent dans la durée, elles ne sont plus du ressort de ce fonds et basculent dans des financements plus réguliers: dans le cadre de la « politique de la ville » ou du droit commun les années suivantes. Les projets refusés le sont quand les actions se substituent à des compétences institutionnelles (mairie, OPAC...), ou quand elles visent à financer des postes ou du budget de fonctionnement. S'il arrive que des projets ne soient pas assez « mûrs », le comité technique oriente vers une « structure marraine » pour un accompagnement.

DES STRUCTURES « MARRAINES » POUR LES PORTEURS DE PROJETS QUI ONT BESOIN D'UN ACCOMPAGNEMENT

Des professionnels clairement identifiés au sein des équipements de quartier sont référents pour l'accompagnement. Ces « structures marraines », à vocation socio-éducative, (Cogelore, MIC, centre

ressource multimédia du centre social, ACFAL) remplissent des fonctions de boîtes aux lettres en particulier pour les groupes non associatifs afin de permettre le versement des financements. Mais le plus souvent elles accompagnent les porteurs de projet. Elles les aident en amont (avant la présentation au comité technique), pendant et en aval pour élaborer et faire le bilan de leur action. La volonté est malgré tout de n'imposer ni une structuration associative, ni un cadre trop rigide aux groupes informels en particulier. Le travail d'accompagnement se situe dans l'entre-deux, et dans l'aide à l'autonomie. Une contradiction peut cependant apparaître entre la volonté énoncée de souplesse et le passage quasi systématique par l'accompagnement d'une structure marraine.

On peut noter que l'utilisation du fonds est allée en augmentant proportionnellement à la mise en place de l'accompagnement des porteurs de projets. Là comme ailleurs, les FSIL sont sous-utilisés quand les équipes sont occupées ailleurs, et à l'inverse tout à fait vivants là où une ou plusieurs personnes consacrent du temps à l'animation. D'où l'importance de l'information et de l'accompagnement pour faciliter l'émergence de projets sur un territoire.

Des interrogations sur l'évolution demeurent :

- *de la place des structures marraines dans le dispositif,*
- *des décisions du comité technique qui semblent aller vers une perte de souplesse et un cadrage des groupes plus important, à l'encontre des objectifs initiaux.*

Des points forts à relever :

- *un fonds unique sur la commune.*
- *un réseau de professionnels sur lequel le fonds s'appuie pour le soutien aux porteurs de projets.*

CR-DSU = CENTRE DE RESSOURCES SUR LE DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN 4 rue de Narvik, BP 8054, 69351 Lyon cedex 08, France. Tel 04 78 77 01 43. Fax 04 78 77 51 79

Fiche DPH n° 5288
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL – ASSOCIATION D'HABITANTS
FINANCEMENT DU LOGEMENT – DEVELOPPEMENT SOCIAL – MILIEU URBAIN

• A Bogota, des outils de communication aident les enfants récupérateurs d'ordures à rester en vie

BIVERT, Marie Christine. 1994/11/25

A Bogota, 7 à 8 000 enfants et adultes font de la récupération de cartons, chiffons, papier, verre, métal et tout ce qui peut être recyclé. Ils vivent de ce commerce, mais l'exercent avec des moyens de fortune. Leur instrument de travail est un chariot de fortune en bois monté sur roulements à bille recyclés. Les accidents sont fréquents étant donné les moyens rudimentaires qu'ils utilisent. Légalement, seules les municipalités et leurs concessionnaires ont le droit de toucher aux ordures. De plus, les chariots ne sont pas considérés comme des véhicules et « encombrant la voie publique » selon les autorités. Les récupérateurs sont pourchassés par la police et leur matériel confisqué au nom de l'ordre, de la propreté et de la prévention de la délinquance. Plus grave encore, ils sont parfois les victimes des « groupes de nettoyage social », nouvelle forme des escadrons de la mort. Alors que la télévision colombienne évoque les vertus écologiques et économiques du recyclage, le travail de ces récupérateurs n'est pas reconnu. Leur action vise donc d'abord à avoir une existence légale, c'est-à-dire le droit d'exercer le métier qui leur permet de vivre. Pour atteindre cet objectif, ils ont d'abord utilisé des autocollants à coller sur les chariots, les vêtements, les murs de la ville. Puis ils ont rédigé un tract qu'ils ont lu à la tribune du Jour de la Terre (22 avril). Grâce à une vidéo, « Accordéon de papier », ils ont pu raconter leurs conditions de vie et de travail. Mais ils ont eu envie d'aller au-delà de la dénonciation de leur vie quotidienne. Ils ont cherché comment être acceptés dans une société qui leur était hostile. Après réflexion, ils ont adopté un gilet de couleur vive, visible la nuit, avec un emblème significatif de leur activité: une main tendant un journal froissé, symbole de l'échange avec la population, au centre d'un roulement à bille, symbole de leur chariot. Ils ont réussi à se faire reconnaître comme « hommes » et travailleurs. Désormais, les gilets oranges sont présents dans la rue, mais aussi au Congrès des recycleurs ou lors de manifestations pour exprimer leur solidarité à des organisations non gouvernementales qui s'occupent d'enfants de la rue. Ils osent même désormais négocier avec un concessionnaire privé leur espace de travail ou dialoguer avec le ministère de la Santé sur la réforme du code sanitaire.

C'est une étonnante démonstration de la volonté d'une « communauté » (les récupérateurs) de faire reconnaître son existence et ses droits dans une société qui cherche à l'ignorer, voire à la supprimer. Sans oublier le fait que, pour parvenir à un résultat, elle a utilisé divers moyens de communication pour se faire voir, se faire comprendre, se faire accepter de la population. Il serait intéressant de savoir si, aujourd'hui, ces récupérateurs, la majorité des enfants, sont vraiment reconnus à Bogota comme des travailleurs et non plus comme des « indigents » ou des délinquants.

Contact : ENDA – Amérique latine : Calle 33, n° 16-22. Bogota, Colombie, tél. 288 2876 ou 285 3949. Fax 288 2567. Histoire véridique d'un gilet orange

CIEDEL = CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL 30 rue Sainte Hélène, 69002 LYON. FRANCE. Tel (16) 78 37 83 24. Fax (16) 72 41 99 88

Fiche DPH n° 4587
COMMUNICATION – ENFANT – MILIEU URBAIN – VALORISATION DES DECHETS
SECTEUR INFORMEL – ORGANISATION COMMUNAUTAIRE – VIDEO

• Le "dahulage" ou raccordement spontané

LARREGLE, Ana. 1993/03/01

ULOMARE (Union de Locataires de Maisons et d'Abonnés à la Régie d'Eau et aux Sociétés d'Electricité) est une association syndicale sans but lucratif, située à Bukavu, province du Sud-Kivu, au Zaïre, qui s'occupe de la défense des droits de ses membres. En même temps, elle assure leur éducation au sujet de leurs droits, souvent méconnus par les locataires et abonnés, et leurs obligations, dont certains ne sont plus conscients suite aux nombreux abus de leurs partenaires sociaux à leur endroit: bailleurs pour les locataires, entreprises productrices d'eau et d'électricité pour les abonnés.

Pour ce faire, l'Union a mis sur pied un système de commissions spécifiques pour la défense de ses membres lésés dans leurs droits sociaux. Les membres de ces commissions œuvrent aussi pour la formation de leurs compatriotes qui auront ces mêmes rôles dans leurs cellules respectives. Notons que toutes les personnes membres de ces commissions sont des parajuristes formés par des professionnels du droit.

Parmi ces commissions spécifiques, la « Commission des Régies » reçoit les doléances des abonnés lésés dans leurs droits et se charge de les défendre. Cette commission a été confrontée à un cas spécial: la pratique appelée « dahulage », ou raccordement sauvage. En effet, trop souvent dans les quartiers défavorisés, les demandes de raccordement en électricité par les abonnés potentiels auprès de la société nationale (SNEL) ne sont pas prises en compte, et il n'est pas rare d'attendre très longtemps, de un à huit ans. En janvier 1992, ces personnes ayant pris conscience de leurs besoins, se sont constituées en comités d'abonnés quartier par quartier, en vue de se raccorder eux-mêmes aux installations électriques voisines. Ils ont eu du courant électrique dans des conditions anormales (câbles non isolés, pas d'étude de faisabilité menée sur le terrain, etc) mais l'électricité domestique est opérationnelle malgré les dangers et la résistance de la société nationale distributrice.

Cette action a été saluée par Ulomare, qui a toujours dû négocier les raccordements, ainsi que par certains membres et/ou leaders de sensibilité politique démocratique, voir certains fonctionnaires de la SNEL.

Face à cette situation sociale créée par certains quartiers de la ville de Bukavu, ni la SNEL, ni les autorités de l'administration publique n'ont été en mesure de répliquer, les dossiers en attente dépassant le chiffre de 1800. Plus de 10.000 raccordements anormaux ont ainsi été effectués. La seule approche possible de la SNEL a été de coopérer avec les « dahuleurs » (les raccordés spontanément en électricité sans intervention légale et normale de la SNEL) en vue de trouver des solutions avantageuses pour les deux parties en conflit.

En fait, les « dahuleurs » ne cessent de s'affilier à Ulomare pour qu'elle soit leur intermédiaire en vue de l'accélération de leurs dossiers selon des voies normales. La SNEL s'est également adressée à Ulomare en tant qu'organisme médiateur pour garantir l'harmonie des relations.

Depuis lors, la SNEL a fini par comprendre les dangers d'électrocution et de destruction de certaines infrastructures sociales (câbles électriques volés sur la voie publique, interrupteurs et ampoules volés dans les écoles et églises...) liés au dahulage. Finalement, la SNEL a décidé d'implanter un bureau auxiliaire provisoire relatif au raccordement électrique dans chacun des quartiers populaires de la ville de Bukavu à partir de mars 1992.

Le récit de cette pratique a été également entendu dans le cadre des ateliers de la « Rencontre interafricaine sur les pratiques alternatives du droit », Cotonou, octobre 1992. A cette occasion, une comparaison a été établie avec un cas semblable au Chili.

Sources : ULOMARE, « Travail sur les pratiques alternatives du droit », Bukavu, Zaïre : 27 mars 1992, 3 p. Fiche de présentation d'ULOMARE, rédigée dans le cadre de la « Rencontre interafricaine sur les pratiques alternatives du droit », Bénin, 12-17 octobre 1992.

JURISTES SOLIDARITES 43 ter rue de la Glacière, 75013 PARIS. FRANCE. Tel 43 37 87 08. Fax 43 37 87 18. E-mail juristes@globenet.gn.apc.org

Fiche DPH n° 2174

DROIT – COMMUNAUTE – MILIEU URBAIN – BESOIN ESSENTIEL – PRESSION SOCIALE

La Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH) est une fondation de droit suisse, créée en 1982 et présidée par Pierre Calame. Son action et sa réflexion sont centrées sur les liens entre l'accumulation des savoirs et le progrès de l'humanité dans sept domaines: environnement et avenir de la planète, rencontre des cultures, innovation et changement social, rapports entre Etat et Société, agricultures paysannes, lutte contre l'exclusion sociale, construction de la paix. Avec des partenaires d'origines très diverses (associations, administrations, entreprises, chercheurs, journalistes...), la FPH anime un débat sur les conditions de production et de mobilisation des connaissances au service de ceux qui y ont le moins accès. Elle suscite des rencontres et des programmes de travail en commun, propose un système normalisé d'échange d'informations, soutient des travaux de capitalisation d'expérience et publie ou copublie des ouvrages ou des dossiers.

The Charles-Léopold Mayer Foundation for Human Progress (FPH) was set up under Swiss law in 1982 and is headed by Pierre Calame. Its research and action are centred upon the links between the accumulation of knowledge and human progress in seven areas: the environment and the future of the planet, the meeting of different cultures, innovation and social change, the relationship between state and society, small-scale farming, the fight against social exclusion and the building of peace. With the help of its partners from all walks of life (associations, government agencies, companies, researchers, journalists, etc.) the FPH leads the debate on the conditions of production and implementation of knowledge in the service of those least able to gain access to it. It encourages meetings and collective work programmes, offers a harmonised system of information exchange, gives support to work on the capitalisation of experience, and publishes or co-publishes books and other documents

dph Réseau international d'échanges d'expériences Dialogues pour le progrès de l'humanité

Le présent dossier comporte des fiches sélectionnées et mises en perspective en fonction d'un thème spécifique de travail. C'est un exemple d'utilisation de la banque d'expériences DPH.

DPH a l'ambition de relier les individus et les groupes qui travaillent pour un monde plus solidaire, afin de mettre une intelligence collective au service de chacun. Le réseau relie des personnes et des institutions porteuses des mêmes valeurs. Il part de la conviction que l'expérience – la mienne et celle des autres – est formatrice, qu'elle prépare et nourrit l'action. Dès lors, organiser le partage de l'expérience est un objectif fondamental.

DPH s'appuie sur une méthodologie commune de rédaction et d'échange de fiches d'expériences, d'indexation et de recherche. A ce jour près de cinq mille fiches constituent la banque d'expériences. Ces fiches stockées sur disquettes ainsi que les logiciels d'exploitation de DPH, sont mises gratuitement à la disposition des partenaires qui peuvent chacun constituer un réseau local, communiquant avec le réseau international DPH. La contrepartie est l'ardente obligation pour les partenaires d'alimenter le réseau en fiches d'expériences.

Le réseau est souple et diversifié, il utilise plusieurs supports (papiers, disquettes, revues) pour des informations d'origines diverses, en plusieurs langues. Il est construit pour durer et il repose largement sur la responsabilité de ses membres.

Un travail très important a permis la réalisation d'un thesaurus permettant la recherche de fiches avec un maximum d'efficacité. Des recueils de fiches ordonnées autour de thème sont régulièrement édités sous forme d'ouvrages largement diffusés,

○ Un réseau humain ○ Une philosophie ○ Une banque de données ○ Une diversité de thèmes de travail ○ Un ensemble de méthodologies ○ Une palette d'outils techniques ○ Une panoplie de publications

Pour plus d'informations : dph-info@fph.fr